

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mentouri Constantine

Faculté des sciences humaines et des sciences sociales

Département de psychologie

Numéro d'ordre :.....

Numéro de série :.....

**APPROCHE COGNITIVE DES
VIOLENCES CONJUGALES**

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magistère en psychologie clinique

Option : *Psychopathologie de la violence*

Réalisé par :

Bounah Hadjer Khadidja

Sous la direction du:

Dr. Abboud Hayet

Membres du jury :

Date de soutenance : 27/06/2012

Pr. Kerbouche Hamid : Président : université Mentouri Constantine

Dr. Abboud Hayet : Rapporteur : université Mentouri Constantine

Pr. Chelbi Mohamed : Examineur : université Mentouri Constantine

Dr. Bouchloukh Mahfoud : Examineur : université Mentouri Constantine

Année universitaire : 2010 - 2011

SOMMAIRE

RESUMES DU MEMOIRE

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION PROBLEMATIQUE.....01

CHAPITRE I: LE MODELE COGNITIF DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION.....06

I. LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE07

1. Les schémas cognitifs08

2. Les processus cognitifs10

3. Les événements cognitifs13

II. LE ROLE DES COGNITIONS RELATIONNELLES DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE.....14

1. Les assumptions15

2. Les normes.....16

3. Les perceptions.....17

4. Les attitudes19

5. Les attributions22

6. Les attentes25

CHAPITRE II : LES VIOLENCES CONJUGALES	26
I. DEFINITION ET DESCRIPTION DES VIOLENCES CONJUGALES	27
<i>1. Définition et contexte des violences conjugales</i>	28
<i>2. Formes et conséquences des violences conjugales</i>	30
2.1. Les différentes formes de violence conjugale	30
2.2. Les diverses conséquences des violences conjugales	37
<i>3. Typologie et dynamique des situations de violence conjugale</i>	41
II. THEORIES EXPLICATIVES DES VIOLENCES CONJUGALES	44
<i>1. L'approche intra-individuelle</i>	45
1.1. Typologies des conjoints violents	45
1.2. Typologie des victimes de violence conjugale.....	48
1.3. Violence conjugale et consommation abusive d'alcool.....	49
<i>2. L'approche psychosociale</i>	50
2.1. Les théories de l'apprentissage social	50
2.2. Les théories systémiques	53
2.3. Les théories de l'attachement et du lien traumatique	56
<i>3. L'approche sociale</i>	59
3.1. La théorie des ressources	59
3.2. La théorie de l'échange et du contrôle social	60
<i>4. L'approche féministe</i>	61

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	64
INTRODUCTION	65
I. METHODE D'INVESTIGATION	66
<i>1. L'entretien clinique semi-directif</i>	66
<i>2. L'analyse fonctionnelle</i>	68
II. LE CADRE DE LA RECHERCHE	71
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DU MATERIEL CLINIQUE	72
I. PRESENTATION DU CAS	73
<i>1. Données biographiques</i>	73
<i>2. Histoire du couple et vie conjugale</i>	75
II. ANALYSE FONCTIONNELLE DU CAS	77
<i>1. Synchronie</i>	77
<i>2. Diachronie</i>	81
III. SYNTHESE	85
CONCLUSION GENERALE	91

BIBLIOGRAPHIE

RESUME

Guidés par l'approche cognitive du traitement de l'information, nous nous sommes intéressés aux violences conjugales et plus précisément aux comportements violents de l'homme et à la résignation de la femme dans ce type d'interaction conjugale.

Nous avons essayé, à travers ce mémoire, de relever les mécanismes et les facteurs cognitifs et contextuels qui seraient responsables des comportements dysfonctionnels chez l'un et l'autre partenaire et qui maintiendraient le couple dans un état de tension, d'insatisfaction et de violence-victimisation pour plusieurs années, voire pour la vie entière.

Dans le souci de mieux comprendre les interdépendances entre mécanismes cognitifs et autres facteurs conduisant aux violences en contexte conjugal, notre démarche s'est élucidée par une étude pratique où les éléments relatifs au traitement de l'information ont été examinés chez un couple ayant vécu pendant cinq années de mariage une situation de violence conjugale.

Les informations sur les épisodes de violence conjugale et les conditions dans lesquelles elle se perpétrait, ainsi que les données historiques et développementales recueillies par la conjointe, nous ont permis de procéder à une analyse fonctionnelle qui a révélé les facteurs cognitifs sous-jacents, et retracé le développement et la consolidation des cognitions relationnelles inappropriées chez les deux conjoints à

travers leurs expériences personnelles puis communes au sein de leurs familles d'origine et dans leur couple.

Une vulnérabilité cognitive reflétée dans des schémas dysfonctionnels concernant la vie conjugale ; les rôles sexuels ; la communication et la gestion des conflits ; la violence en contexte conjugal et familial ; ... mais traduite également par des distorsions cognitives source d'évaluations inadéquates et erronées des faits. Prenant source dans des apprentissages antérieurs au sein de la famille d'origine et cristallisée par des expériences concrètes au sein du couple, cette vulnérabilité se manifeste en donnant lieu à des réactions émotionnelles et comportementales inappropriées chez les deux conjoints, suite à des événements ponctuels (censés être anodins) au sein d'un milieu socioculturel complice par ses normes, ses exigences et ses attentes implicites et explicites.

Cet ensemble de facteurs et de mécanismes a été derrière l'apparition et le maintien des comportements dysfonctionnels, à savoir la violence de l'homme et la résignation de la femme, chez le couple étudié.

Ces résultats ne sont pas généralisables et ceci n'a d'ailleurs jamais été l'objectif de notre recherche, qui se présente comme une simple contribution à l'exploration d'un phénomène si complexe qu'est la violence conjugale.

Mots-clés : violence conjugale (violence de l'homme et résignation de la femme) ; analyse fonctionnelle ; traitement de l'information ; cognitions relationnelles ; facteurs contextuels.

Summary

Based on the cognitive information-processing approach, we were interested in marital violence and specifically man's violent behaviors and woman's resignation and helplessness in this type of marital interaction.

We have tried, through this research, to identify the cognitive mechanisms and the contextual factors which led to dysfunctional behaviors of one and the other partner and which kept the couple in a state of tension, dissatisfaction and violence-victimization for several years or for life.

In order to better understand the interdependencies between cognitive mechanisms and other factors leading to violence in marriage, our research has been elucidated by a practical study in which, the elements relating to information processing were examined in one couple who lived for five years a marital violence situation.

Information about episodes of marital violence and the conditions in which it was perpetrated, as well as the historical and developmental data collected from the wife, allowed us to conduct a functional analysis which has revealed the underlying cognitive factors and retraced the development and consolidation of inappropriate relational cognitions among spouses through their personal and shared experiences in their original families and within their couple.

A cognitive vulnerability reflected in dysfunctional schemata about marital life ; gender roles ; communication and conflicts resolution ; marital and domestic violence;... but it also found expression in cognitive distortions source of inadequate and erroneous fact's evaluation. Originally based on prior learning inside original family and strengthened by concrete experiences within the couple, this vulnerability appears in inappropriate emotional and behavioral reactions among spouses as a result of occasional events (supposed to be harmless and insignificant) within an accomplice social background with its implicit and explicit standards, requirements and expectancies.

All these factors and mechanisms have led to the emergence and the maintenance of dysfunctional behaviors, namely, man's violence and woman's resignation, within the examined couple.

These results cannot be generalized, besides this has never been the aim of our research which comes as a humble contribution to the exploration of a complex phenomenon that is marital violence.

Keywords: marital violence (man's violence and woman's resignation) ; functional analysis ; information processing ; relational cognitions ; contextual factors.

ملخص

انطلاقاً من المقاربة المعرفية لمعالجة المعلومة، تم النظر في العنف الزوجي و بالتحديد في سلوكات الرجل العنيفة و خضوع المرأة في مثل هذا النوع من التفاعل الزوجي.

من خلال هذه المذكرة ، حاولنا الوقوف على الميكانيزمات و العوامل المعرفية و كذا الظرفية التي قد تكون وراء السلوك اللاوظيفي لدى كل من الزوج و الزوجة و التي تبقيهما في حالة من الضغط، عدم الرضا و العنف لمدة سنوات عديدة بل مدى الحياة.

ومن أجل فهم أفضل لأوجه الترابط بين الميكانيزمات المعرفية و باقي العوامل المؤدية للعنف الزوجي ، جاءت الدراسة الميدانية لتوضح مسعانا من خلال معاينة العوامل المرتبطة بمعالجة المعلومة لدى زوجين عاشا حالة عنف زوجي لمدة خمس سنوات.

و قد سمحت لنا المعلومات المستقاة من طرف الزوجة حول أحداث العنف الزوجي و الظروف التي كان يظهر فيها، بالإضافة إلى المعطيات التاريخية و النمائية، بالقيام بتحليل وظيفي أظهر العوامل المعرفية الكامنة، كما بين نشأة المعارف العلائقية اللاوظيفية و تعزيزها من خلال التجارب الفردية ثم المشتركة داخل العائلة الأصلية و في إطار العلاقة الزوجية.

الجروحية المعرفية التي تظهر في التصاميم اللاوظيفية حول الحياة الزوجية، الأدوار الخاصة بالرجل و المرأة، الاتصال و إدارة الصراعات، العنف الزوجي و الأسري،... و التي تتجسد أيضا في الانحرافات المعرفية مصدر التقييمات المغلوطة للحقائق و الوقائع، مستمدة منشأها من تجارب التعلم السابقة داخل العائلة الأصلية و متبلورة من خلال التجارب العملية داخل العلاقة الزوجية، تتجلى هذه الجروحية بعد أحداث ظرفية (من المفترض أن تكون من دون أثر يذكر) في كنف محيط اجتماعي ثقافي

متواطئ بمعاييره، متطلباته و توقعاته الضمنية و الصريحة، مؤدية بذلك إلى ردود أفعال انفعالية و سلوكية غير لائقة لدى كلا الزوجين.

جملة هذه العوامل و الميكانيزمات أدت إلى ظهور و استمرار السلوكات اللاوظيفية، أي عنف الرجل و خضوع المرأة، لدى الزوجين محل الدراسة.

إنّ هذه النتائج غير قابلة للتعميم و على كل فهذا لم يكن أبدا هدف هذا البحث، الذي يعتبر بمثابة مساهمة بسيطة في استكشاف هذه الظاهرة المعقدة و المتمثلة في العنف الزوجي.

الكلمات الرئيسية:

العنف الزوجي (عنف الرجل و خضوع المرأة) ؛ التحليل الوظيفي ؛ معالجة المعلومة ؛ المعارف

العلائقية ؛ العوامل الظرفية.

LISTE DES FIGURES :

Figure 1.1. Modèle de traitement de l'information07

Figure 1.2. Développement du schéma conjugal et familial.....09

Figure 1.3. Le modèle tridimensionnel de l'attitude.....20

INTRODUCTION PROBLEMATIQUE :

Toute personne réagit aux stimuli de l'environnement en fonction des données issues de la situation vécue, mais aussi à partir des connaissances préétablies grâce à des expériences antérieures.

Ces connaissances vont déterminer la manière et l'intensité avec laquelle cette personne va répondre aux exigences d'une situation donnée. Ses réactions comportementales, mais également émotionnelles précédant ou accompagnant ces dernières sont relatives, comme nous le signale Beck (2002), au sens que donne cette personne aux aspects distingués de la situation.

L'ensemble de ces connaissances représentent les *cognitions* qu'une personne entretient sur elle-même, sur les autres et sur le monde environnant. Les données provenant de ce dernier et perçues par l'individu représentent *l'information* qui traitée ou analysée selon les structures cognitives stables et momentanées propres à chaque personne, donne lieu à des paroles ou à des actions qui se présentent comme le résultat du traitement de cette information et viennent en réponse à une situation particulière.

Trois types de structures cognitives sont, selon Cottraux (2004), à l'origine de la sélection et du traitement des stimuli environnementaux : *les schémas, les processus et les événements cognitifs*. Ils interfèrent avec les émotions et le comportement d'un individu et déterminent ses réponses.

Dans une relation de couple, ces structures cognitives permettent à chacun des deux conjoints de produire afin d'expliquer un quelconque événement, des inférences momentanées permettant de déterminer la cause de cet événement et les intentions qui le sous-tendent,

d'anticiper les réactions de l'autre partenaire et de sélectionner ainsi, l'action la plus appropriée à entreprendre face à celles-ci. L'explication que donne chacun d'eux à l'événement en question, est contrainte par des structures cognitives plus permanentes qui constituent des soubassements sur lesquels l'individu fonde son évaluation de son partenaire et de sa relation conjugale et lui permettent d'organiser la compréhension qu'il se fait de lui-même, de son conjoint et de leur couple.

Bref, ces structures permettent à la personne d'évaluer, expliquer, comprendre et répondre à toute situation ayant lieu au sein de son couple. C'est pourquoi le rôle crucial que joue la cognition dans le fonctionnement des relations conjugales et son influence sur la qualité de celles-ci, ont déjà été établis depuis plus de trois décennies, comme nous l'indiquent Epstein, Baucom, et Wright (2008).

En effet, la satisfaction conjugale ; la nature et la qualité des interactions et de la communication entre conjoints, sont étroitement liées à ces facteurs cognitifs qui assurent une adaptation efficace ou pas aux contraintes de la vie conjugale (Epstein *et al.*, 2008 ; Baucom et Epstein, 1990).

Les cognitions relationnelles que chaque conjoint entretient et développe au fil de sa relation conjugale, sur la base de ses expériences personnelles antérieures, peuvent être à l'origine du développement et du maintien des difficultés conjugales, au cas où elles seraient extrêmes, irréalistes, inadéquates ou erronées, elles provoqueraient également des situations conflictuelles et seraient responsables des réponses émotionnelles et comportementales inappropriées chez les deux conjoints pouvant aboutir à des violences conjugales (Baucom et Epstein, 1990 ; Bradbury et Fincham, 1993 ; Epstein *et al.*, 2008).

Les interactions dysfonctionnelles, les réactions exagérées, de même que la détresse conjugale sont donc fonction de ces cognitions relationnelles.

A partir de ce modèle cognitif de traitement de l'information, nous nous posons les questions suivantes : comment deux personnes vivant une relation intime s'entraînent et se figent dans un mode d'interaction dysfonctionnel marqué par la violence et la coercition ? Comment un homme viendra-t-il à violenter sa femme ? Comment une femme n'arrive pas à quitter son conjoint violent et qu'est ce qui la pousse à adopter une réaction résignée face à la violence qu'elle subit ? Comment s'opère le traitement de l'information sociale chez un couple vivant une telle situation ? Quels sont les facteurs présents et antérieurs qui déclenchent et maintiennent ce type d'interaction dysfonctionnelle ? Quels sont les éléments cognitifs et contextuels qui déterminent les réactions des deux conjoints et quel rôle jouent les cognitions relationnelles développées par chacun d'eux dans l'apparition et l'amplification d'un tel mode d'interaction, qui est loin d'être sans dangers, et pour "l'agresseur" et pour "la victime" ?

Ce type d'interaction dysfonctionnelle constitue en effet, une véritable menace pour le bien-être et l'épanouissement du couple, ainsi que des deux conjoints séparément, mais en particulier de la femme, dans la mesure où c'est souvent elle qui prend la place de "victime résignée".

Apparaissant sous différentes formes et compromettant divers domaines de la vie d'un couple, ce type d'interaction dysfonctionnelle, englobe un ensemble de comportements problématiques qui se répètent en permanence, entraînant de multiples conséquences, allant des plus manifestes (physiques) aux moins décelables (psychologiques et sexuelles).

Un tel phénomène multidimensionnel, complexe, et dont les dynamiques sont aussi diverses, implique une variété de facteurs, conceptualisés par une panoplie d'approches

théoriques, livrant chacune une explication fragmentaire d'un fait devenu, à en croire les chiffres annoncés dans le rapport mondial sur la violence et la santé (OMS, 2002), presque ordinaire, aussi bien dans les pays dits développés que dans ceux en voie de développement.

En s'appuyant sur le modèle cognitif de traitement de l'information, et à la lumière des théories explicatives des violences conjugales et plus exactement des violences envers les femmes en contexte conjugal, nous tenterons de répondre aux questions émises dans le cadre de cette recherche en essayant d'atteindre les objectifs suivants :

Relever le plus clairement possible les éléments inhérents au fonctionnement cognitif de chacun des deux conjoints et rendre ainsi compte, des facteurs cognitifs et comportementaux potentiellement influents dans l'apparition et le maintien du comportement problème chez l'homme (la violence) et la femme (la résignation).

Articuler de manière cohérente ces facteurs cognitifs aux expériences personnelles d'apprentissage social au sein de la famille d'origine de chaque conjoint, mais également au sein de leur couple, dans le but de mettre en évidence le développement des facteurs de déclenchement, de maintien et de prédisposition au recours à la violence (chez l'homme) et à la résignation (chez la femme).

Ainsi, les facteurs et les mécanismes impliqués dans les situations de violence conjugale (où l'homme est violent et la femme est résignée), seraient mieux appréhendés et leur compréhension plus accessible.

Pour ce faire, un examen théorique et conceptuel est indispensable, afin de guider et d'éclairer notre démarche clinique.

Nous aborderons le modèle cognitif de traitement de l'information dans un premier chapitre qui va décrire les structures cognitives inhérentes au traitement de l'information et détailler les cognitions relationnelles potentiellement impliquées dans les situations de violence conjugale.

Par la suite, nous nous étalerons sur les violences subies par les femmes en contexte conjugal. Intitulé les violences conjugales, ce deuxième chapitre sera d'abord consacré à la description de ce phénomène : une fois défini, ses principales formes et les conséquences qu'elles entraînent seront décrites, de même que les différentes dynamiques sous-jacentes aux situations de violence conjugale. Une deuxième partie viendra ensuite documenter l'ensemble des théories explicatives et nous renseigner sur les éventuels facteurs intra-individuels ; psychosociaux et socioculturels impliqués dans l'émergence et le maintien des violences en contexte conjugal.

Dans un deuxième temps, notre quête de sens orientée vers une perspective cognitive et guidée par des modèles explicatifs issus des différentes approches théoriques, sera sanctionnée par une démarche pratique détaillée dans un troisième chapitre où seront décrits la méthode d'investigation et le cadre de la recherche.

La présentation du matériel clinique ainsi que son analyse, viendront en dernier lieu dans un quatrième chapitre qui précédera la conclusion générale de ce travail de recherche.

CHAPITRE I

**LE MODELE COGNITIF DU
TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

I. LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE :

Le modèle cognitif du traitement de l'information décrit le fonctionnement mental selon trois niveaux : un niveau inconscient qui correspond aux **schémas cognitifs**, un niveau préconscient qui correspond aux **événements cognitifs : pensées automatiques**, et le niveau des erreurs logiques qui représente des **processus cognitifs** de passage entre les schémas et les pensées automatiques (Cottraux, 2011).

Le traitement de l'information s'opère donc selon le modèle suivant (Figure 1.1) que nous développons dans cette première partie :

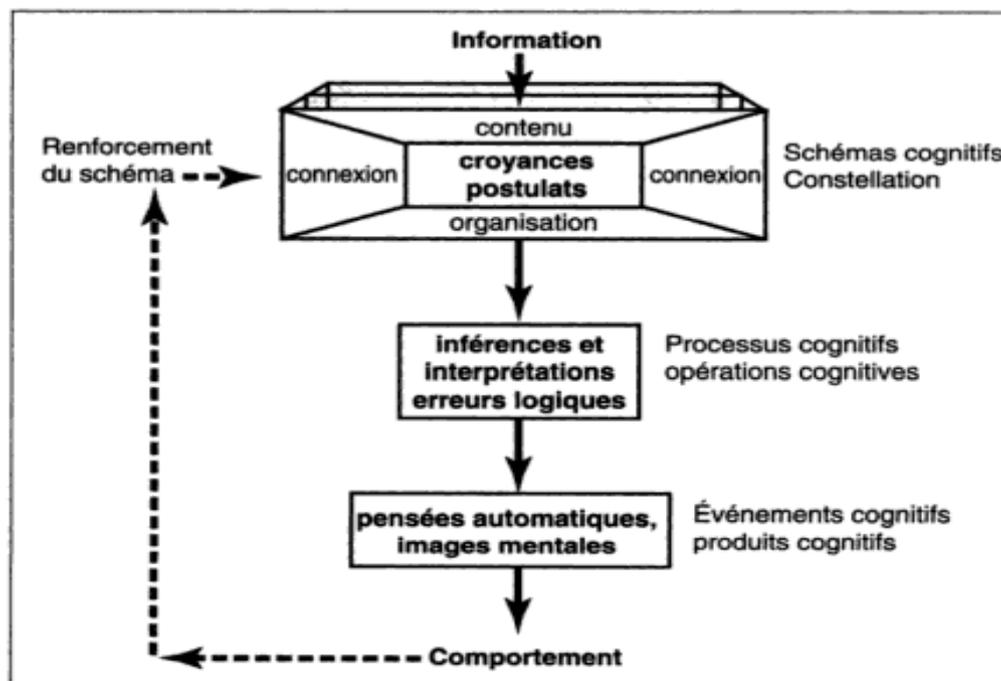


Figure 1.1. Modèle de traitement de l'information

(D'après Cottraux et Blackburn, 1995 dans Cottraux et Blackburn, 2006, p.17)

1. Les schémas cognitifs :

Un schéma cognitif est défini comme une structure imprimée par l'expérience sur l'organisme, combinée avec un objet stimulus ou une idée, elle va déterminer comment cet objet ou cette idée devrait être perçu ou conceptualisé (Cottraux, 2000).

Stockés dans la mémoire à long terme, les schémas filtrent et traitent l'information de manière automatique, ce sont des raccourcis cognitifs qui renferment tout le savoir d'un individu sur lui-même et sur le monde et qui lui permettent d'interpréter les événements qui ont lieu dans son environnement. Ils représentent ainsi, le poids de son passé sur son avenir : des prophéties qui se réalisent (Cottraux, 2011 ; Chamberland, 2003).

Les schémas représentent des systèmes internes de connaissances sur des domaines particuliers, notamment sur les interactions sociales : par rapport à soi ; à autrui ; aux rôles sociaux comme les rôles sexuels ; ou aux problèmes sociaux comme la violence conjugale (Fiske et Taylor, 1991 ; Higgins et Bargh, 1987 dans Chamberland, 2003).

Lorsqu'un homme et une femme forment un couple, chacun d'eux apporte un ensemble de schémas depuis sa famille d'origine et ses expériences personnelles concernant les relations conjugales ; les rôles sexuels ; ... etc. En plus de ces structures cognitives préexistantes chaque conjoint développe des schémas spécifiques à son couple et à l'autre partenaire. La représentation que nous livre Frank Dattilio (2010) du développement des schémas conjugaux et familiaux est en ce sens très récapitulative (Figure 1.2.).

Ces structures cognitives relativement stables, sont constituées de croyances et d'interprétations et apparaissent sous forme de postulats (Cottraux, 2004) qui guident, de façon sélective, le traitement de l'information et donc les réponses émotionnelles et comportementales d'un individu face à une situation donnée, notamment dans une interaction conjugale où les schémas que portent les deux conjoints sur la relation intime servent de modèles pour traiter les événements qui ont lieu au sein du couple (Baucom et Epstein, 1990).

Ainsi, toute situation conflictuelle, tout dysfonctionnement au sein du couple, est relié à un ensemble de croyances dysfonctionnelles qui contribuent au développement et au maintien d'un état de détresse conjugale comme l'indiquent Fincham, Bradbury et Scott (1990).

Ces croyances dysfonctionnelles qui se développent, comme nous l'avons déjà indiqué, à partir des expériences antérieures de chaque conjoint au sein de sa famille d'origine et également au sein de son couple minent la relation conjugale et aboutissent à des comportements négatifs voire violents de la part des deux conjoints (Bradbury et Fincham, 1993).

Deux formes de schémas relationnels distinguées par Baucom et Epstein (1990) et que nous allons décrire dans la deuxième partie du chapitre présent, sont essentiels à la compréhension des dysfonctions conjugales dont les violences au sein du couple, à savoir : *les assumptions* : la conception des caractéristiques d'objets ou d'événements qui existent ; et *les normes* : la conception des caractéristiques d'objets ou d'événements qui devraient exister.

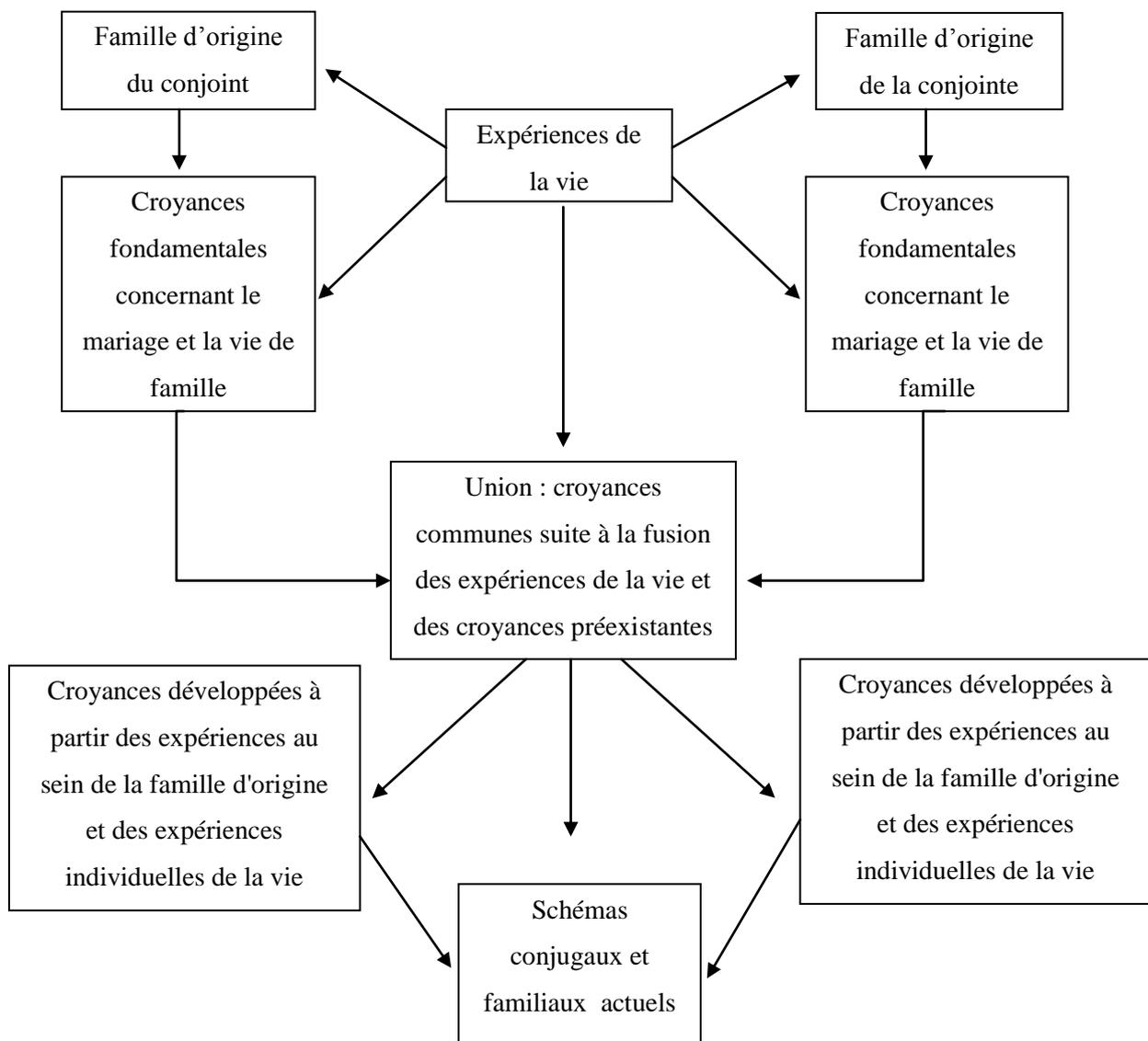


Figure 1.2. Développement du schéma conjugal et familial. (Adapté d'après Dattilio, 2010, p.61)

2. les processus cognitifs :

Le passage des schémas (structures profondes) aux événements cognitifs (structures superficielles) se fait à travers des processus cognitifs *automatiques* : inconscients, rapides, sans effort et ne sollicitant que peu ou pas d'attention, telle l'assimilation ; ou *contrôlés* : conscients, lents et requérant à la fois effort et attention, à l'image de l'accommodation (Cottraux, 2011 ; 2000).

Les processus cognitifs, sont sujets à des *distorsions cognitives* ou à des erreurs logiques qui filtrent les événements en fonction des schémas existants, pour ne retenir de la situation que les aspects qui confirment la prophétie du schéma préexistant (Cottraux, 2004).

Diverses formes de distorsions cognitives ont été décrites. Nous présentons ci-après celles impliquées dans les conflits conjugaux et identifiées dans le traitement de l'information des personnes violentes dont les conjoints auteurs de violence conjugale (Dattilio, 2010 ; Beck, 2002).

• La sur-généralisation :

C'est une généralisation non justifiée, car basée sur un fait unique: l'individu tire une conclusion ou élabore une règle à partir d'un seul incident isolé et l'applique à toutes les situations possibles en relation ou pas avec cet incident (Beck, 2010 ; 1979).

Selon Beck (2002), la sur-généralisation plus que l'événement lui-même joue un rôle dans le degré de la colère : l'individu n'est pas provoqué tant par ce que les autres disent ou font mais plutôt par ce qu'il croit qu'ils pensent ou ressentent à propos de lui.

• La personnalisation :

La *personnalisation* ou l'*autoréférence* reflète la tendance à interpréter les événements en fonction d'une signification personnalisée: c'est le fait d'interpréter les actions des autres comme dirigées spécifiquement contre soi (Beck, 2010 ; 2002).

La personnalisation est selon Beck (2002), une cause classique de colère et d'autres réactions négatives, intenses et inappropriées face à des situations qui sont par essence impersonnelles : personnaliser les actions d'autrui et les interpréter comme étant dirigées contre soi, font que la personne s'engage dans des affrontements réels ou imaginaires où l'autre est perçu comme un ennemi ou un adversaire.

• **La pensée dichotomique** :

La *pensée dichotomique* ou la *pensée polarisée* est un mode de pensée à partir duquel l'individu voit le monde selon deux extrêmes, il pense en *tout ou rien* : les événements de la vie sont classés en deux catégories complètement opposées et sont qualifiés de noir ou blanc ; bon ou mauvais ; ... (Beck, 2010 ; 1979)

La *pensée dichotomique* peut être observée, comme l'indique Beck (2002) dans diverses situations interpersonnelles, y compris dans les interactions conjugales. Ce mode de pensée sous-tendu par des croyances dichotomiques limitées ou pas à certains domaines de la vie, peut être à l'origine de réactions émotionnelles négatives et de comportements hostiles envers l'autre.

• **L'abstraction sélective** :

L'*abstraction sélective* ou la *sélectivité* est le fait de se focaliser sur un détail en ignorant les autres caractéristiques saillantes d'une situation, puis conceptualiser l'ensemble de l'expérience ou de l'événement sur la base de ce détail (Beck, 1979).

Ce biais cognitif relatif à la perception et distinctif selon Beck (2002) du traitement de l'information du conjoint violent¹, mène à la perte de la signification globale de la situation et donne ainsi lieu à des réactions inappropriées et hostiles envers l'autre (Beck, 2010).

Et bien qu'il soit inévitable de ne remarquer que certains aspects d'une situation, la *sélectivité* n'est guère due au hasard, puisque les schémas existants agissent comme des filtres

¹ Ainsi que celui du délinquant réactionnel ; des parents maltraitants ;... (Beck, 2002)

et déterminent ce qu'un individu distingue d'une situation (Holmes, 2000 dans Epstein, Baucom, et Wright, 2008), en appuyant comme le signale Beck (2002) les aspects qui sont en résonance avec ces schémas et en rejetant ceux qui sont en contradiction avec ces derniers.

Les biais attributifs ou *l'interprétation erronée des desseins* (qu'on va détailler dans la deuxième partie), ainsi que *le déni* de responsabilité et de toute implication dans l'échange violent sont également mentionnés par Beck (2002).

3. Les événements cognitifs :

L'événement cognitif est un flux de pensées ou d'images qui provoque, précède ou accompagne la réponse émotionnelle (Beck, 2010 ; Cottraux, 2011).

Ces structures cognitives préconscientes et spontanées sont également appelées : *pensées automatiques*, elles consistent en un « dialogue interne » ou des « monologues intérieurs » qui guident les jugements que le sujet porte sur lui-même et sur son entourage, elles reflètent les schémas sous-jacents dont dispose la personne pour traiter les informations émanant de son environnement (Cottraux, 2004 ; 2011).

Différentes formes de cognitions relationnelles impliquées dans les situations de violence conjugale et de détresse au sein du couple (et que nous allons développer dans la deuxième partie de ce chapitre), peuvent être selon Dattilio (2010), identifiées dans les pensées automatiques de chacun des deux conjoints.

II. LE ROLE DES COGNITIONS RELATIONNELLES DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE :

Baucom et Epstein (1990), distinguent cinq types de cognitions relationnelles impliquées dans le développement et le maintien des situations conflictuelles et des interactions dysfonctionnelles au sein du couple : les *perceptions* ; les *attributions* ; les *attentes* ; les *assomptions*² ; et les *normes*.

Certaines cognitions relationnelles reflètent comme l'indiquent Epstein, Baucom et Wright (2008), des structures cognitives relativement stables (les *assomptions* et les *normes*), tandis que d'autres relèvent de processus momentanés (les *perceptions* ; les *attributions* ; et les *attentes*).

Nous allons présenter dans cette partie du chapitre présent ces cognitions relationnelles, ainsi qu'un autre type de cognition potentiellement influent dans les situations de dysfonction conjugale et de recours aux comportements violents en contexte conjugal : les *attitudes* : ensemble d'éléments cognitifs de différentes natures qui représentent des cadres référentiels aux comportements à adopter et à abandonner dans un contexte conjugal.

² *Assomption* est la traduction que donnent Epstein, Baucom, et Wright (2008) au terme « *assumption* » en anglais et qui veut dire hypothèse, supposition ou présupposé.

1. Les assomptions :

Dans un contexte conjugal, les assomptions sont des «*structures cognitives*» qui permettent à l'individu d'organiser la compréhension qu'il se fait de lui-même, de son conjoint et du couple. Relativement stables, ces croyances concernent à la fois les particularités de la relation intime et les caractéristiques propres aux partenaires (Epstein, Baucom, et Wright, 2008).

Epstein *et al* (2008), distinguent les assomptions «*générales*» (caractéristiques des femmes/caractéristiques des hommes), des assomptions «*spécifiques*» relatives à la personne ou à la relation (les traits de caractère ou la personnalité du partenaire, l'habilité du couple à résoudre ses problèmes).

Lorsque les assomptions d'un conjoint sont irréalistes ou erronées, le risque d'observer des comportements négatifs de la part des deux conjoints s'avère être plus élevé, notamment lors de situations conflictuelles (Bradbury et Fincham, 1993).

La satisfaction conjugale semble ainsi dépendre d'un ensemble d'assomptions positives, du genre : mon partenaire est « digne de confiance », « engagé dans la relation », « est une source importante de soutien et de sécurité »,... (Epstein et Baucom, 2002 dans Epstein, Baucom, et Wright, 2008)

Dans les situations de violence conjugale ce type d'assomptions «*fondamentales* » perd toute sa validité, ces postulats de base sont anéantis, entraînant ainsi une détresse conjugale, une confusion sévère et des symptômes associées à un traumatisme (Gordon, Baucom et Snyder, 2004 dans Epstein *et al.*, 2008).

2. Les normes :

Les normes sont des croyances à propos des caractéristiques que les gens et les situations devraient avoir (Baucom *et al.*, 1989 ; Epstein et Baucom, 2002 dans Epstein *et al.*, 2008). Elles reflètent ce que chaque personne croit concernant comment les autres et les relations devraient fonctionner (Baucom, Epstein, Kirby et LaTaillade, 2010).

Et puisque les normes sont liées à l'estime de soi et au concept de soi chez une personne, y renoncer altère l'image et la conception que celle-ci se fait d'elle-même. Le sentiment de sécurité que confèrent les normes à la personne dans la mesure où celle-ci sait comment les choses devraient se passer, est également affecté si les événements ne correspondent pas à la norme entretenue par cette personne (Baucom et Epstein, 1990).

Les normes agissent comme des points de référence lorsque la personne évalue son environnement et donc son partenaire ou sa relation conjugale.

De ce fait, le niveau de satisfaction d'un couple ainsi que la qualité des interactions et de la communication entre ses membres, sont liés selon Baucom, Epstein, Rankin et Burnett (1996 dans Epstein *et al.*, 2008) aux normes entretenues par les deux conjoints, concernant l'investissement de temps et d'énergie ; le partage d'informations et d'activités ; ainsi que le pouvoir à l'intérieur du processus décisionnel : plus les normes relationnelles sont réalistes, plus elles contribuent à améliorer la relation et à promouvoir des interactions positives entre les conjoints.

Mais, si les normes appliquées au sein du couple sont irréalistes ou extrêmes, ou si les deux conjoints appliquent des normes réalistes et raisonnables mais incompatibles, des situations conflictuelles peuvent apparaître et escalader pour aboutir à des violences conjugales (Baucom et Epstein, 1990).

Les normes relationnelles irréalistes qui concernent les rôles appropriés à chaque conjoint (ex : les comportements qu'un "bon" partenaire mari ou femme devrait avoir) ; la nature d'une bonne interaction conjugale (ex : à quoi ressemble une "bonne communication" entre conjoints) ; ... se développent comme l'indiquent Baucom et Epstein (1990), à partir d'expériences individuelles passées, notamment au sein de la famille d'origine.

3. Les perceptions :

Contrairement aux structures cognitives décrites ci-dessus, qui représentent des formes de schémas cognitifs assez stables, les perceptions impliquent plutôt un processus momentané se rapportant aux pensées automatiques (Epstein *et al.*, 2008).

Les personnes prêtent attention de manière sélective aux événements qui ont lieu dans leur environnement, car il n'est guère possible de faire attention à tous les aspects d'une même situation.

La perception de la réalité va donc être façonnée par les éléments distingués et puisqu'elle est sujette à des distorsions cognitives (*abstraction sélective*) dues à une variété de facteurs tels l'état émotionnel ; la fatigue ;... mais également aux schémas cognitifs³ dont dispose la personne pour traiter l'information, la perception de la réalité chez une personne vivant un niveau élevé d'éveil émotionnel comme la colère ou l'anxiété pourrait être limitée ou ressembler à *une vision en tunnel*, la personne ne remarquera de ce fait qu'une quantité limitée de ce qui pourrait être remarqué dans une situation particulière (Epstein *et al.*, 2008 ; Baucom et Epstein, 1990).

Ainsi, bien que les normes et les assomptions jouent un rôle très important dans le développement et le maintien de la détresse conjugale et des violences au sein du couple, les biais de perceptions et les interprétations erronées des conjoints concernant le comportement de chacun, peuvent également accroître la détresse et maintenir les interactions violentes indépendamment des normes extrêmes ou des assomptions irréalistes comme nous le signalent Baucom et Epstein (1990).

³ Les aspects qu'un conjoint remarque par exemple de sa relation conjugale peuvent être contraints par les assomptions qu'il tient à propos du mariage, des rôles sexuels et des interactions qui se déroulent entre conjoints, de même ce qui est perçu pourrait être influencé par les normes de ce conjoint concernant comment les maris, les épouses et les relations conjugales "devraient" être (Baucom et Epstein, 1990).

Vivre la relation d'une manière négative contribue, selon Epstein (1986 dans Baucom et Epstein, 1990) à la détérioration graduelle de la qualité de vie du couple, le processus de perception mène dans ce cas de même que dans un état d'éveil émotionnel élevé à une vision biaisée de la nature de la relation conjugale, du partenaire ou de soi à l'intérieur du couple.

Les biais de perception ont donc une grande influence sur la nature et la qualité des échanges entre conjoints, ils déterminent avec d'autres facteurs cognitifs leurs réponses émotionnelles et comportementales face aux différentes situations que vit le couple et sont impliqués dans les interactions problématiques au sein des couples vivant une situation de violence conjugale, d'autant plus que les conjoints sont comme nous l'indiquent Baucom et Epstein (1990), inconscients que l'information perçue ne représente qu'un sous-ensemble de l'information disponible dans une situation donnée.

4. Les attitudes :

L'attitude est définie comme «*un état psychique et nerveux de préparation, organisé par l'expérience, exerçant une influence directrice ou dynamique sur les réponses de l'individu à tous les objets et situations avec lesquels il est en rapport* » (Allport, 1935 cité par Cerclé et Somat, 2005, p.152).

C'est « *un état mental prédisposant à agir d'une certaine manière lorsque la situation implique la présence réelle ou symbolique de l'objet de l'attitude* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 cités par Akoun et Ansart, 1999, p. 42).

Les attitudes représentent un ensemble d'éléments cognitifs de différentes natures (informations ; croyances ; idées ; arguments les appuyant ; ...) à propos d'un objet donné, et auxquels sont associés des affects positifs ou négatifs ou des évaluations favorables ou défavorables. Elles vont guider le comportement de la personne chaque fois qu'elle sera confrontée à cet objet (Gosling, 1996).

Les attitudes ne sont pas des comportements (Chamberland, 2003), mais peuvent être considérées comme des «*précurseurs*» ou des «*moteurs*» de nos comportements, qu'il s'agisse de paroles ou d'actions (Gosling, 1996).

On distingue généralement trois dimensions d'une attitude : la dimension «*cognitive*», «*affective*» et «*conative*» (Lafrenaye, 1994 dans Chamberland, 2003) :

La première reflète ce que la personne pense, la deuxième ce qu'elle ressent et la troisième ce qu'elle a l'intention de faire face à une situation donnée (Chamberland, 2003). Le modèle tridimensionnel de l'attitude proposé par Rosenberg et Hovland en 1960 (dans Cerclé et Somat, 2005) schématise bien ces trois dimensions :

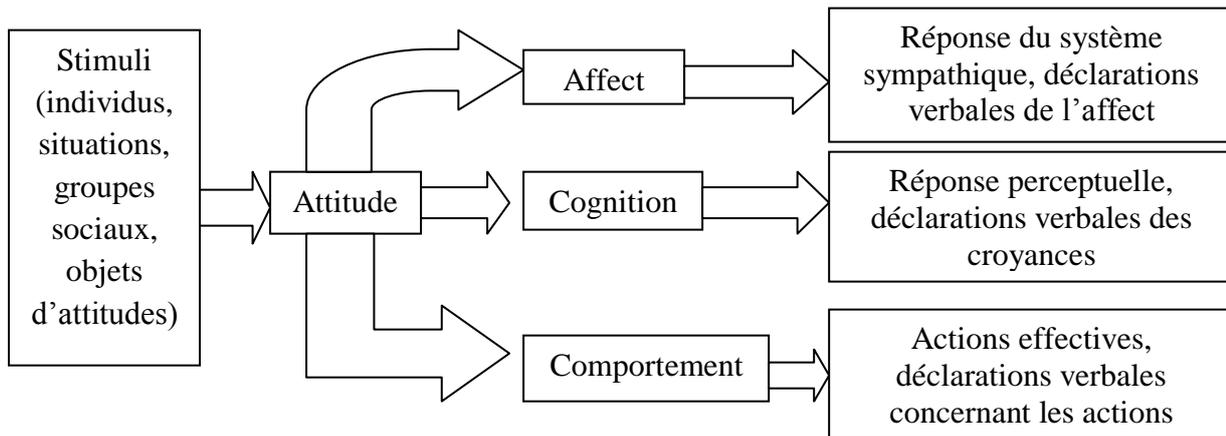


Figure 1.3. Le modèle tridimensionnel de l'attitude

(d'après Rosenberg et Hovland, 1960 dans Cerclé et Somat, 2005, p.153)

L'«*affect*» traduit les réponses émotionnelles exprimées par le sujet, ainsi que l'activité de son système nerveux sympathique ; la «*cognition*» reflète les réponses perceptuelles, les connaissances et les idées suscitées par l'objet ; et le «*comportement*» renvoie aux intentions comportementales déclarées par le sujet et aux comportements qu'il manifeste (Gosling, 1996).

Ainsi, dans sa dimension cognitive, l'attitude synthétise et structure un ensemble d'informations concernant la relation entre un objet (objet d'attitude) et ses caractéristiques : ses causes, ses conséquences, son occurrence, sa gravité,... : « la violence conjugale est rare, banal, et a peu d'effet sur la victime » ; « les hommes violentent leur femme parce que celles-ci le méritent bien » ;... Une attitude favorable à la violence conjugale repose sur un ensemble d'énoncés semblables (Chamberland, 2003).

Quant à l'aspect affectif de l'attitude, il indique l'attrait ou l'aversion que le sujet éprouve pour l'objet (Thomas et Alaphilippe, 1983 dans Akoun et Ansart, 1999), son caractère désirable ou indésirable. Ainsi, plus un homme est favorable à ce type d'énoncés plus il risque de violenter sa conjointe (Chamberland, 2003).

La composante conative de l'attitude, concerne quant à elle les intentions comportementales ou les décisions relatives à l'action que la personne va entreprendre face à l'objet de l'attitude (Akoun et Ansart, 1999), elle renvoie aux structures cognitives

d'anticipation de l'action. Ainsi, un homme qui adhère à des attitudes favorables à la violence envers les femmes en contexte conjugal et familial, va se comporter avec violence envers sa conjointe (Fernet, 2005) chaque fois que la situation implique l'objet de ces attitudes, et ce, sans éprouver un « *inconfort cognitif : dissonance cognitive* » ou « *émotif : culpabilité* », notamment si ses expériences passées indiquent l'efficacité d'un tel comportement envers la conjointe (Chamberland, 2003).

Les attitudes sont organisées de manière bipolaire (positif/négatif) ou unipolaire (positif ou négatif). C'est ce qu'on nomme la « *direction* » ou la « *polarité* » d'une attitude.

Elles sont plus ou moins intenses, plus ou moins nuancées selon l'intensité des affects que suscite l'objet et qui va déterminer l'« *intensité* » de l'attitude.

Une attitude est plus ou moins centrale, selon l'association avec les éléments qui définissent l'identité personnelle du sujet (valeurs, appartenances sociales,...) : plus un objet sollicite les valeurs d'une personne, plus son attitude est associée à des enjeux identitaires et plus elle est centrale. C'est cette association qui indique alors la « *centralité* » d'une attitude.

Enfin, l'« *accessibilité* » d'une attitude : la réactivité face à son objet ou la rapidité d'activation est fonction du lien entre l'attitude et son objet : plus ce lien est fort, plus l'attitude est structurée cognitivement et émotivement, et plus elle sera rapidement et facilement accessible face à son objet. (Gosling, 1996 ; Chamberland, 2003).

En somme, les attitudes que chaque conjoint édifie d'une façon plus ou moins cristallisée à partir d'informations et d'évaluations enregistrées et organisées au fil de ses propres apprentissages et expériences sociales, influencent considérablement le recours à la violence en contexte conjugal.

Les attitudes face à la violence conjugale, face aux femmes, aux hommes, aux rôles sexuels, à la vie conjugale, mais également face au partenaire prennent alors une place centrale dans la compréhension et l'explication de la violence conjugale, dans la mesure où elles constituent comme le mentionne Chamberland (2003), des « *théories implicites* » (propres à chaque conjoint) sur la violence ; les relations ; les rôles ; ... au sein du couple, et des cadres référentiels aux comportements à adopter et à abandonner dans un contexte conjugal.

5. Les attributions :

Les attributions que tout individu produit spontanément pour expliquer un événement donné, sont des inférences de type pensées automatiques (Epstein, Baucom et Wright, 2008) qui portent sur la causalité et la responsabilité de l'événement : l'attribution causale permet de déterminer qui ou ce qui a causé l'événement, tandis que l'attribution de responsabilité permet de porter un jugement sur l'intention et donc la culpabilité de celui qui a causé l'événement (Fincham, Bradbury et Scott, 1990).

Etablies sur la base de l'évaluation que fait l'individu de la situation, à partir des données contextuelles ou de son expérience personnelle (Chamberland, 2003), les attributions (de causalité et de responsabilité) influencent considérablement les réponses comportementales et affectives de chacun (Fincham, Bradbury et Scott, 1990).

Dans un contexte conjugal, les attributions (de causalité et de responsabilité) sont comme l'indiquent Epstein, Baucom et Wright (2008), étroitement liées à la satisfaction conjugale et sont en grande partie responsables du développement et du maintien des difficultés conjugales : si les attributions causales sont «*adéquates*», elles permettent au couple de résoudre efficacement les conflits en identifiant de manière correcte les facteurs en cause, et évitent aux deux conjoints de s'engager dans des jugements d'intention erronés et de blâmer à tort l'autre partenaire. Mais si les attributions sont «*inadéquates*», elles entraînent une détresse conjugale et des comportements problématiques chez les deux conjoints.

Dans les situations de violence conjugale, les processus attributionnels des deux conjoints s'avèrent être problématiques : Chamberland (2003) signale que femme victime et conjoint violent, semblent avoir des styles attributionnels qui contribuent au maintien voire à l'amplification de la violence. Les deux présentent des biais attributifs qui indiquent un traitement de l'information sociale problématique et des croyances relationnelles dysfonctionnelles.

En effet, les conjoints violents attribuent, généralement, leur violence à des causes externes et ont tendance à attribuer des intentions négatives et des motivations égoïstes à leur conjointe, puis d'y réagir par des comportements violents (Holtzworth-Munroe et Hutchinson, 1993 dans Fincham, *et al.*, 1997). Ils considèrent également les comportements

négatifs de leur conjointe comme globaux et stables et donc immuables, alors qu'ils attribuent leurs propres comportements négatifs à des facteurs spécifiques, instables et relatifs à la situation dans laquelle ils se trouvent (Tonizzo *et al.*, 2000 dans Chamberland, 2003).

Les attributions produites par les femmes victimes de violence conjugale, vont également déterminer leurs réactions face à la violence de leurs conjoints : Andrews et Brewin (1990 dans Chamberland, 2003) rapportent, en effet, que les femmes qui ne quittent pas leur conjoint violent, attribuent moins la violence à ce dernier que celles qui mettent fin à la relation abusive.

De son côté Janoff-Bulman (1992 dans Chamberland, 2003) attire l'attention sur le lien entre l'attribution et le sentiment d'impuissance généralisé chez les femmes victimes de violence conjugale : généré par une situation incontrôlable et persistante, le sentiment d'impuissance ne se révèle que chez les femmes dont l'attribution est interne, stable et globale (Abramson, Seligman et Teasdale, 1978 dans Chamberland, 2003).

D'une manière générale, les attributions que font les conjoints à propos des problèmes conjugaux et du rôle de leur partenaire dans ces derniers, influencent considérablement leur façon d'y réagir : si un conjoint considère que sa femme est à l'origine d'un problème conjugal quelconque et qu'elle mérite d'être blâmée, puisqu'il juge que son comportement est intentionnel et égoïste, il réagirait moins réciproquement aux comportements positifs de sa femme, mais plus réciproquement aux comportements négatifs de cette dernière (Bradbury et Fincham, 1992).

En somme, le conjoint violent dont le processus attributionnel est biaisé et qui rejette donc sur sa femme l'entière responsabilité des violences qu'elle subit et la blâme par la même occasion pour toutes les souffrances que leur couple endure, réagit aux comportements négatifs et même positifs de sa femme avec indifférence, voir avec violence, dans la mesure où il la considère comme l'unique coupable et responsable de la situation conflictuelle : ses comportements positifs seraient perçus comme inévitables ou obligatoires suite aux torts qu'elle aurait causés, et ne méritent donc pas d'attention particulière ou de réciprocité positive, tandis que ses comportements négatifs seraient perçus comme hostiles et émanant d'une intention malicieuse, et exigent donc une riposte aussi agressive de la part du conjoint.

Si le conjoint violent arrive à imposer ses propres explications des violences qu'il exerce en contexte conjugal, il influencerait non seulement le comportement futur de sa femme, mais également son interprétation des situations conjugales (violentes ou pas). Dans ce cas, le risque de violence conjugale augmente, comme l'indique Chamberland (2003), puisque la femme va consolider la conception du conjoint violent selon laquelle elle est aussi responsable que lui.

6. Les attentes :

Les attentes sont des inférences qu'effectue l'individu lorsqu'il tente de prédire les événements à l'intérieur d'une relation donnée, elles lui permettent d'anticiper les réactions d'autrui et de décider ainsi, quelle action serait la plus appropriée et la plus constructive à entreprendre face à celles-ci (Epstein, Baucom, et Wright, 2008).

Elles procurent à la personne le sentiment qu'elle comprend, prédit et contrôle les événements de sa vie (Baucom et Epstein, 1990).

Dans une relation de couple, les attentes représentent des prédictions formées, selon Epstein *et al.* (2008), par les expériences passées de l'individu à l'intérieur de la relation vécue avec son conjoint et des relations vécues avec les autres personnes de son entourage. Ces prédictions sont plus ou moins justes, plus ou moins réalistes et donnent alors lieu à des actions ou réactions plus ou moins appropriées face à l'autre.

Ainsi, les attentes basées sur des données incorrectes ou appliquées de manière erronée mènent les conjoints à prendre des décisions inadéquates quant aux réponses comportementales et émotionnelles à adopter face à l'autre : si une femme s'attend par exemple à ce que son mari se mette en colère à chaque fois qu'elle commet une faute, elle va subséquemment se retirer ou se replier sur elle-même et demeurera dans un état chronique d'anxiété ou de colère (Baucom et Epstein, 1990).

Si les attentes d'un conjoint face à son partenaire sont irréalistes ou excessives, elles peuvent également provoquer des situations conflictuelles et entraîner des réponses émotionnelles et comportementales inappropriées de la part des deux conjoints (Epstein *et al.*, 2008). Leurs attentes quant à la capacité de leur couple à résoudre les problèmes, déterminent aussi le niveau de satisfaction conjugale et la qualité de vie du couple selon Vanzetti, Notarius et Neesmith (1992 dans Epstein *et al.*, 2008).

CHAPITRE II

LES VIOLENCES CONJUGALES

I. DEFINITION ET DESCRIPTION DES VIOLENCES CONJUGALES :

Afin de mieux définir et comprendre les violences en contexte conjugal, nous allons voir dans cette première partie du chapitre présent, les éléments suivants :

- 1. Définition et contexte des violences conjugales ;**
- 2. Formes et conséquences des violences conjugales ;**
- 3. Typologie et dynamique des situations de violence conjugale.**

1. Définition et contexte :

Nous avons choisi de nous référer dans un premier temps à la définition que donne l'organisation mondiale de la santé aux violences conjugales.

Dans son rapport mondial sur la violence et la santé, l'OMS (2002, p.99) définit la violence conjugale comme « *tout comportement au sien d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation* ».

Cette définition souligne clairement le caractère multidimensionnel du phénomène de violence conjugale et marque le cadre relationnel (celui de l'intimité) dans lequel s'exerce cette dernière.

La constance, la répétition et l'intentionnalité des comportements violents, sont des facteurs déterminants pour identifier et définir la violence conjugale. (Lindsay et Clément, 1998 ; OMS, 2002).

Et bien que l'auteur de violence conjugale ne puisse être personnifié exclusivement par le conjoint, la femme est dans bien des cas la victime (OMS, 2002 ; CRASC, 2006). De plus, la violence masculine en contexte conjugal est beaucoup plus brutale et dangereuse que celle des femmes. Les hommes utilisent des formes plus manifestes et plus graves de violence et occasionnent, par conséquent, plus de dommages à leurs conjointes (OMS, 2002).

D'un autre côté, la violence conjugale s'inscrit généralement dans un contexte socioculturel où la femme est assignée à une position inférieure par rapport à l'homme qui en est souvent "le maître" exigeant soumission et obéissance de sa part (Fischer, 2003), et cette subordination contribue largement à l'apparition et au maintien des violences masculines en contexte conjugal (Andro et Jaspard, 2008).

Cette violence est généralement sous tendue par des justifications d'ordre culturel et religieux, dans presque toutes les sociétés, qu'elles soient occidentales ou orientales, de pays développé ou en cours de développement (Fischer, 2003), où on distingue souvent une violence dite « juste » employée par le conjoint pour des raisons tenues pour « valables » afin de corriger ou de punir sa conjointe pour une faute ou une transgression qu'elle aurait

commise, et une violence dite « injuste » qui serait infligée à la femme sans aucun motif valable ou qui dépasserait les limites socialement approuvées, en devenant permanente et/ou de plus en plus grave (OMS, 2002).

Le recours à la violence (comme moyen de correction ou de répression) en contexte conjugal, dans certaines situations, sous certains prétextes et dans certaines limites est accepté et admis comme un droit légitime pour les hommes (mais pas pour les femmes). C'est le fait d'en abuser qui est, apparemment, inadmissible et intolérable (même si c'est toujours la femme qui sera tenue pour unique responsable des comportements violents de son mari et de l'échec de leur relation en général).

2. Formes et conséquences des violences conjugales :

Nous allons d'abord exposer les différentes formes de violence qu'une femme pourrait subir en contexte conjugal : *physiques* ; *psychologiques* et *sexuelles* pour présenter ensuite les multiples conséquences de ces différentes formes de violence conjugale sur la santé *physique* ; *psychique* et *génésique* des femmes.

2.1. Les différentes formes de violence conjugale :

La conceptualisation des différentes formes de violence conjugale s'est considérablement développée dans ces vingt dernières années en incluant en plus des dimensions physiques clairement identifiables, les formes psychologiques et sexuelles de ce phénomène (Laughrea, Bélanger et Wright, 1996).

2.1.1. Les violences physiques :

Les violences physiques représentent la forme la plus manifeste et la plus facile à objectiver socialement et judiciairement (Coutanceau, 2006).

Ce sont des agressions physiques à main nue ou avec objets, qui attaquent l'intégrité et le sentiment de sécurité physique de la femme (Chamberland, 2003).

De gravité variable, les violences physiques englobent un éventail de comportements: gifler, secouer, bousculer, frapper à coups de poing ou de pied, immobiliser avec ou sans liens, séquestrer, étrangler, brûler, mordre, blesser ou tuer avec ou sans armes,...etc. (Chamberland, 2003 ; Fischer, 2003 ; Jordan *et al.*, 2004)

2.1.2. Les violences psychologiques :

La violence psychologique peut se manifester séparément ou n'être qu'un précurseur de violence physique en contexte conjugal (Henrion, 2001), elle est définie par Lindsay et Clément (1998, p152) comme tout « *comportement intentionnel et répétitif qui s'exprime à travers différents canaux de communication (verbal, gestuel, regard, posture, etc.) de façon active ou passive, directe ou indirecte dans le but explicite d'atteindre (ou de risquer d'atteindre) l'autre personne et de la blesser sur le plan émotionnel* ».

Les deux auteures insistent sur le fait que la violence psychologique en contexte conjugal est intentionnelle, dans le sens où le conjoint est bien conscient de l'effet négatif qu'entraîne son comportement sur sa femme ; et répétitive dans le sens où l'homme maintient et reproduit les mêmes comportements lui permettant d'atteindre psychologiquement sa conjointe.

Ces comportements sont *actifs*: de l'ordre de l'agir (p.ex. menacer), ou *passifs* : par omission (p.ex. ignorer l'autre). *Directs* : touchant directement la femme sans intermédiaire, ou *indirects* : en passant par un intermédiaire : individu (p.ex. insulter un parent de la femme) ou objet (p.ex. : donner des coups sur les murs ou détruire les biens de la femme).

Lindsay et Clément (1998), soulignent également les éléments constituant de la dynamique des violences psychologiques : « la subjectivité » ; « l'intentionnalité » et « la répétition ».

**La subjectivité* : pour qu'une femme soit considérée comme victime de violence psychologique de la part de son conjoint, il faudrait qu'elle ait exprimé ou manifesté auparavant, à celui-ci, le fait qu'elle a été heurtée par son comportement. L'effet négatif ou indésirable du comportement jugé violent, doit donc être connu par l'auteur pour qu'on puisse parler du deuxième élément, à savoir :

**L'intentionnalité* : pour que le conjoint soit jugé violent sur le plan psychologique, il faudrait qu'il soit conscient de la souffrance que son comportement provoque chez sa femme et qu'en dépit de cette conscience il refuse d'y mettre fin. Ceci nous amène en fin vers le troisième élément :

**La répétition* : c'est la répétition et la continuité des comportements jugés violents par la femme et connus comme tels par le conjoint, qui donnent à la relation entre la subjectivité de la victime et l'intentionnalité de l'abuseur sa dynamique de violence psychologique.

Bref, la violence psychologique en contexte conjugal relève d'un processus conscient, répété et constant, qui se manifeste à travers un ensemble de comportements touchant directement ou indirectement l'intégrité psychologique de la femme.

Certains auteurs ont tenté de regrouper l'ensemble des comportements impliqués dans la violence psychologique en contexte conjugal :

Selon Ganley (1981 dans Lindsay et Clément, 1998) la violence psychologique s'articule autour des comportements suivants: *la menace ; la coercition ; le contrôle et la manipulation.*

De son côté, Thompson (1989 dans Lindsay et Clément, 1998), invoque : *l'intimidation ; l'humiliation ; la privation ; la manipulation et le contrôle.*

En définissant la violence psychologique, Appelford (1989 dans Roy et Rondeau, 1997) cite en outre : *le rejet chronique ; l'absence d'intérêt ; la critique ; et l'infantilisation.*

De leur part Lindsay et Clément (1998), ajoutent le *blâme* et les *accusations* ; le *harcèlement* ; le *chantage* ; la *suresponsabilisation* ou la *déresponsabilisation* ; la *simulation de l'indifférence* et la *négation de l'état ou de la condition de l'autre.*

Ces comportements se manifestent sur différents niveaux :

**Sur le plan verbal* : sous forme d'insultes ; injures ; critiques continues ; cris et hurlements ; menaces de tout genre ; mensonges manipulateurs ; etc. (L'Huillier, 2004 ; Nicarity, 2004)

**Sur le plan économique*: sous forme de privation ou d'exploitation intentionnelle ; contrôle systématique et absolu de toutes les activités financières de la femme ; interdiction ou obligation de travailler ; etc. (L'Huillier, 2004 ; Bernier, Bérubé, Hauteceur et Pagé, 2005)

**Sur le plan spirituel* : dans le fait de contraindre la femme à des pratiques religieuses contraires à ses croyances ; l'accuser dans sa foi ; se moquer de ses dogmes religieux ; etc. (Santé Canada, 2000 ; Laughrea *et al.*, 1996)

**Sur le plan social* : dans le fait d'isoler la femme de sa famille, ses amies et de tout autre système de soutien (Follingstad *et al.* 1990 dans Jordan *et al.*, 2004).

**Sur le plan affectif* : sous forme de rejet ; absence d'attention et de soin ; indifférence et manque de considération ; etc. (Chamberland, 2003)

En somme, la violence psychologique en contexte conjugal s'articule autour d'un ensemble de comportements intentionnels et récurrents : menace, humiliation, coercition ; manipulation ; privation ; rejet ; ... qui attaquent l'intégrité personnelle de la femme et menacent différents aspects de sa vie quotidienne.

2.1.3. Les violences sexuelles :

Les violences sexuelles représentent tous les comportements qui attaquent ou visent à attaquer l'intégrité sexuelle de la femme (Chamberland, 2003), notamment toute forme d'activité sexuelle non consensuelle imposée à la femme par son conjoint (Laughrea, Bélanger et Wright, 1996).

Ginny Nicarthy et Sue Davidson (2006) parlent d'*abus sexuel* en contexte conjugal et le définissent comme une maltraitance par actes, demandes, ou insultes à caractère sexuel.

Nous allons parler dans un premier temps des violences sexuelles qui entrent dans ce qu'on nomme «*viol conjugal*», et présenter ensuite les autres manifestations de violence sexuelle qu'une femme pourrait subir en contexte conjugal.

•**Le viol conjugal** : la notion de «*viol conjugal*» est souvent considérée comme contradictoire, puisque la conception courante du viol n'inclut pas le contexte conjugal. Ce dernier sous-entend en effet des relations sexuelles consenties : en donnant son accord pour le mariage, la femme s'engage à consentir à des relations sexuelles avec son conjoint. Ce qui rend "inutile" le viol selon ce raisonnement. (Mahoney et Williams, 1998 ; Wiehe, 1998)

Le viol conjugal est défini comme toute activité sexuelle accomplie ou entreprise par l'homme sans le consentement de sa conjointe (Wiehe, 1998). Le viol conjugal inclut toutes les relations sexuelles (vaginales, anales ou orales) non désirées et/ou forcées par l'utilisation réelle ou la menace de force physique, dans un contexte conjugal (Mahoney et Williams, 1998).

La pornographie sous quelques formes qu'elle soit (forcer la femme à regarder, pratiquer ou être regardée ou filmée) est également une forme de viol conjugal (Bernier *et al.*, 2005), de même que l'exploitation sexuelle ; l'incitation à la prostitution et le proxénétisme (L'Huillier, 2004).

Le viol conjugal implique l'usage de divers moyens de coercition de la part du conjoint. Finkelhor et Yllö (1985 dans Mahoney et Williams, 1998) identifient quatre types de ces moyens :

**La contrainte sociale* : exécutée par des messages sociaux concernant les rôles sexuels appropriés pour les hommes et les femmes dans un contexte conjugal. Les victimes de viol conjugal sont poussées à croire que ceci relève de leur "devoir d'épouse" de se soumettre aux désirs sexuels de leur mari et de s'engager dans toute relation sexuelle désirée par lui, au détriment de leurs propres désirs et même contre leur volonté. Ces croyances sont d'avantage renforcées par les normes culturelles donnant au mari le droit absolu de décider de la sexualité du couple et laissant à la femme le soin de s'exécuter. C'est pourquoi la femme est repoussée, découragée d'agir ou blâmée pour ce qui lui arrive, dès qu'elle tente d'évoquer les violences sexuelles que son mari lui fait subir.

**La contrainte interpersonnelle* : inclut les menaces d'ordre non physique que l'homme profère à sa conjointe, comme menacer de la quitter ou de la priver d'argent, ou autres menaces dont l'impact ne devrait pas être minimisé étant donné que les femmes sont en général financièrement, tout comme socialement dépendantes de leur mari, et même lorsque la femme est indépendante financièrement, elle "préfère" se soumettre aux désirs sexuels de son conjoint, même si cela implique des rapports douloureux ou humiliants, que de "risquer" l'échec de son mariage et la désintégration de sa famille.

**La menace d'user de force physique* : correspond à des menaces «mineures» comme dire à la femme que ça va faire encore plus mal si elle résiste, ou «graves» comme menacer de

la tuer ou de tuer les enfants. Ces menaces sont souvent soutenues par des épisodes antérieurs de violence physique «réelle» de la part du conjoint, la femme sait alors ce qu'elle encourt en cas de refus ou de résistance, dans la mesure où elle a déjà subi l'exécution de ce type de menaces.

**La contrainte physique* : implique l'usage réel de la violence physique mineure (gifles, bousculades,...) ou grave (ligotage, usage d'armes,...) de la part du mari.

Finkelhor et Yllö (1985, dans Mahoney et Williams, 1998) ont également proposé une typologie qui distingue trois catégories de viol conjugal :

**Le viol avec force uniquement ou sans violence physique* : dans ce cas le mari utilise différents moyens de coercition, sans pour autant recourir à la violence physique réelle. Ce type de viol conjugal est caractéristique des couples où le recours à la violence physique n'est pas très courant, bien qu'existant.

**Le viol avec violence physique* : dans ce cas les relations sexuelles forcées sont précédées et souvent accompagnées de violences physiques. Il survient dans les relations où la violence sous toutes ses formes est fréquente et il se présente comme une forme parmi tant d'autres de violence conjugale qui vise à blesser, avilir et humilier la femme.

**Le viol sadique* : outre les rapports sexuels forcés, le mari violeur userait dans ce cas, de formes extrêmes de violence telle la torture ou l'esclavage, et exigerait de sa conjointe d'accomplir des actes sexuels déviants, peu communs ou douloureux et humiliants. Le conjoint auteur de ce type de viol conjugal, serait fortement impliqué dans des pratiques pornographiques sous quelques formes qu'elles soient, et pourrait également être fétichiste ou sadique.

Quelle que soit la forme à travers laquelle le viol conjugal se manifeste, et quels que soient les moyens de coercition utilisés par le conjoint, le viol conjugal reflète selon Wiehe (1998) une sexualité qui n'est pas mutuellement consentie. Contrairement aux victimes de viol par inconnu qui vivent avec le souvenir d'une horrible attaque, la femme victime de viol conjugal vit avec son violeur et subit continuellement cette attaque et la vit comme une profonde transgression personnelle, « une violation du corps et de la confiance » (Finkelhor et Yllö, 1985 dans Mahoney et Williams, 1998).

•Autres formes de violence sexuelle en contexte conjugal : La violence sexuelle en contexte conjugal peut se traduire autrement que par le viol conjugal (Nicarthy, 2004 ; santé Canada, 2000 ; Bernier *et al.*, 2005 ; OMS, 2002). On y inclut aussi :

* Le fait que l'homme refuse toute relation sexuelle avec sa conjointe, de manière permanente et sans aucune raison valable, pour la punir, la soumettre au chantage, ou pour d'autres fins ;

* le fait que l'homme critique constamment et illégitimement la sexualité de sa femme, lui tienne des propos insultants et humiliants concernant son physique, sa réputation, sa fidélité,... en public ou en privé ;

* le fait que l'homme s'engage avec d'autres femmes, après s'être convenu à une relation monogame (Nicarthy, 2004) ;

* le fait de transmettre volontairement des infections sexuellement transmissibles, notamment à VIH, par le refus de prendre toutes les précautions nécessaires ou par la non révélation de la possibilité d'une infection (santé Canada, 2000) ;

* le fait de refuser ou d'obliger la femme à recourir à des moyens de contraception (Bernier *et al.*, 2005) ;

* l'avortement forcé (OMS, 2002)... etc.

2.2. Les diverses conséquences des violences conjugales :

Nous venons de voir les différentes formes à travers lesquelles la violence conjugale pourrait se manifester. Elles constituent dans l'ensemble un continuum de victimisation polymorphe qui entraîne de multiples conséquences sur la santé physique, psychique et sexuelle de la femme.

2.2.1. Les conséquences sur la santé physique :

Les effets des violences conjugales (qu'il s'agisse des formes physiques, sexuelles ou même psychologiques) sur la santé physique des victimes, sont facilement observables et quantifiables, et permettent d'entamer des procédures judiciaires, où la déposition de la femme est consolidée par des preuves matérielles et ne repose pas uniquement sur ses propres déclarations (Coutanceau, 2006).

Les femmes victimes de violence conjugale présentent divers problèmes de santé relatifs à la victimisation subie à court et à long terme (OMS, 2002). Nous pouvons constater chez elles :

**Diverses lésions traumatiques* : de nature et de localisation variables: ecchymoses ; hématomes ; contusions ; plaies superficielles ou profondes ; brûlures ; fractures ; ... et autre type de blessures touchant différentes zones du corps : visage ; crâne ; cou ; abdomen ; extrémités ; ...etc. (Henrion, 2001)

**Diverses maladies organiques* : dues aux violences conjugales ou aggravées par ces dernières, notamment parce que mal ou pas du tout prises en charge. Les femmes vivant ou ayant vécu des situations de victimisation en contexte conjugal seraient plus enclines à développer des troubles fonctionnels : syndrome du côlon irritable ; troubles gastro-intestinaux ; syndrome de douleur chronique ; syndrome de fatigue chronique ; ... etc. Et pour celles qui souffrent déjà de maladies chroniques (affections pulmonaires ; troubles métaboliques ; maladies cardiovasculaires ;...) elles risquent en outre de présenter des complications suite aux violences subies (OMS, 2002).

Ce type de maladies exigent en effet une certaine hygiène de vie et une prise en charge régulière et continue qui risquent souvent d'être entravées directement ou indirectement par les diverses formes de violence conjugale, mais aussi par le climat de tension et de peur auquel l'homme expose sa femme en permanence (Henrion, 2001).

Outre ces effets néfastes immédiats et prolongés qu'entraînent les violences conjugales sur la santé physique de la femme, celle-ci risque de trouver la mort, suite à un homicide ; à un suicide lié à la victimisation en contexte conjugal ; à une infection à VIH ; à un avortement forcé ; à un problème de santé entraîné ou aggravé par les violences conjugales ;...etc. (Henrion, 2001 ; OMS, 2002)

2.2.2. Les conséquences sur la santé psychique:

Les différentes formes de violence que subit la femme en contexte conjugal et l'état de tension et de terreur qu'entraînent celles-ci, altèrent sa santé mentale et son bien-être psychique. Divers troubles psychiques aigus et chroniques peuvent ainsi apparaître chez les victimes de violence conjugale :

**Anxiété et émotions négatives* : irritabilité ; perte du sentiment de sécurité et de confiance en soi, en les autres et en l'avenir ; sentiment permanent de culpabilité, de honte et d'impuissance ; faible estime de soi ; etc. (Jordan *et al.*, 2004 ; Fernet, 2005 ; Henrion, 2001 ; OMS, 2002 ; Chamberland, Léveillé et Trocmé, 2007).

**Réactions phobiques et troubles paniques* : les réactions phobiques de différente nature ainsi que les troubles paniques sont également des réponses à la situation de terreur et de peur dans laquelle vit la femme victime de violence conjugale (Henrion, 2001 ; OMS, 2002).

**Troubles dépressifs* : la grande majorité des femmes victimes de violence conjugale, présentent des symptômes dépressifs (Campbell, Sullivan et Davidson, 1995 dans Jordan *et al.*, 2004) dont la sévérité ; la forme et les facteurs déclenchants relèvent de la fréquence et de la gravité des expériences de victimisation subies ; des facteurs individuels propres à chaque victime et du contexte socioculturel dans lequel la violence conjugale prend place (Jordan *et al.*, 2004).

**Idéation suicidaire, tentative de suicide et suicide* : les femmes victimes de violence conjugale présentent des idées suicidaires qui peuvent se concrétiser en des tentatives et aboutir à la mort dans certains cas (Fernet, 2005 ; Chamberland *et al.*, 2007 ; Jordan *et al.*, 2004).

**Troubles d'allure psychotique et symptômes psychotiques* : révélés ou exacerbés par la victimisation en contexte conjugal : confusion mentale ; altération du niveau de conscience et pensées délirantes ou paranoïaques ;... (Chamberland *et al.*, 2007 ; Henrion, 2001)

**Troubles psychosomatiques* : douleurs abdominales et lombalgies chroniques ; problèmes respiratoires ; ... (Henrion, 2001 ; L'Huillier, 2004)

**Troubles de l'alimentation* : les femmes vivant des expériences de victimisation de la part de leur conjoint, peuvent également présenter des comportements anorexiques ou boulimiques (Henrion, 2001).

**Troubles du sommeil* : beaucoup de femmes victimes de violence conjugale souffrent d'insomnie ; de réveils nocturnes ; ... (Henrion, 2001 ; L'Huillier, 2004)

**Troubles cognitifs* : difficultés de concentration et d'attention ; pertes de mémoire et problèmes mnésiques ;... (Henrion, 2001 ; Jordan *et al.*, 2004)

**Abus de substances psychoactives* : la victimisation en contexte conjugal peut également entraîner une consommation abusive de substances psychoactives et des conduites addictives: alcoolisme ; tabagisme ; consommation abusive de médicaments ; ... (Henrion, 2001)

**Symptômes post-traumatiques* : nombre de symptômes relevés chez la femme victime de violence conjugale sont à assimiler à une réponse post-traumatique⁴, que Walker (2009) appelle « *syndrome de la femme battue* », il représente selon elle une sous-catégorie du

⁴ Tout à fait normale face à la victimisation subie en contexte conjugal et ne reflète pas une vulnérabilité intrapsychique de la femme (Jordan *et al.*, 2004).

syndrome post traumatique. On y retrouve les symptômes suivants : anxiété chronique ; troubles du sommeil ; pensées intrusives et flash-back ; hyper-vigilance ; irritabilité et hyperexcitation ; troubles dissociatifs ; perte de mémoire ; déni et stratégies d'évitement ;... (Jordan *et al.*, 2004 ; Walker, 2009 ; Henrion, 2001).

En somme, la violence conjugale entraîne de graves répercussions sur la santé mentale des femmes, ces répercussions dépendent bien évidemment de la sévérité et la fréquence des violences subies ; des facteurs de vulnérabilité personnelle et des ressources dont dispose chaque victime de violence conjugale.

2.2.3. Les conséquences sur la santé génésique:

La violence conjugale sous sa forme sexuelle, mais aussi physique et psychologique, entraîne de multiples conséquences sur la santé sexuelle de la femme :

**Troubles du comportement sexuelle* : dyspareunie ; vaginisme ; anorgasmie ; perte de désir et craintes liées à l'exercice de la sexualité ;... (Henrion, 2001 ; Fernet, 2005)

**Troubles gynéco-obstétriques* : lésions traumatiques périnéales ; infections génitales et urinaires à répétition ; infections sexuellement transmissibles ; douleurs pelviennes chroniques ; troubles menstruelles ; grossesses non désirées aboutissant à des avortements volontaires ou à des grossesses mal surveillées avec toutes les répercussions que cela puisse avoir sur la santé de la mère et de l'enfant ;... (Henrion, 2001 ; Fernet, 2005 ; OMS, 2002)

Nous avons pu voir dans cette partie que la violence en contexte conjugal pouvait revêtir différentes formes : physiques, psychologiques et sexuelles et entraîner diverses conséquences sur la santé de la femme, qu'il s'agisse de séquelles physiques ; génésiques ; ou de troubles psychiques aigus ou chroniques, la violence conjugale menace la sécurité, la dignité et l'intégrité personnelle de la femme, entrave son développement et son épanouissement et menace continuellement sa vie et son bien-être.

3. Typologie et dynamique des situations de violence conjugale :

Michael P. Johnson, propose en 1995 une typologie des situations de violence conjugale qui distingue : « *la violence situationnelle* » du « *terrorisme conjugal* ». Il élargie sa typologie en 1999, en ajoutant deux autres catégories de violence conjugale : « *la résistance violente* » et la « *résistance violente mutuelle* » (Laroche, 2005). Nous allons exposer succinctement les caractéristiques essentielles de chaque catégorie :

• Le terrorisme conjugal:

Le terrorisme conjugal reflète les situations de violence conjugale qui découlent d'une volonté générale de domination et de contrôle, mise en œuvre par de multiples tactiques coercitives dont le recours à une violence multiforme, récurrente et constante (Johnson, 2008).

Les épisodes de violence conjugale dans cette situation, augmentent au fil du temps en intensité et en fréquence et s'effectuent dans le but d'instaurer et de maintenir un contrôle général, permanent et coercitif sur la conjointe (Laroche, 2005 ; 2007 ; Johnson, 2008)

La femme victime de terrorisme conjugal subit donc des violences fréquentes, graves et multiformes (physiques, psychologiques et sexuelles), elle vit sous l'emprise totale de son conjoint qui contrôle quasiment toutes ses activités, tous ses faits et gestes, bref sa vie entière.

• La résistance violente :

Reflète les situations de violence conjugale où le conjoint est violent et contrôlant, il est comme le nomme Johnson (2008) un « *terroriste conjugal* » et la conjointe résiste au contrôle ou aux tentatives de contrôle de son conjoint avec violence.

La violence de l'homme est sous-tendue par une volonté générale de domination et de contrôle, tandis que celle de la femme est souvent défensive, ou dans un but de vengeance mais jamais pour des fins de contrôle, selon Johnson (2008).

Les situations de « *résistance violente* » constituent un véritable danger pour la vie des deux conjoints : la femme qui subit diverses formes de contrôle coercitif et de violence sévère

qui menacent en permanence son bien-être, sa sécurité, et sa vie, utilise en conséquence des formes parfois extrêmes de violence, y compris l'homicide afin d'échapper à l'emprise et au contrôle de son conjoint violent (Johnson, 2008).

• **La violence situationnelle** :

La violence situationnelle représente selon Johnson (2008), la forme la plus courante de violence conjugale, elle se manifeste occasionnellement lors d'un conflit ou d'un différend entre les deux conjoints. Elle est provoquée par la situation et risque peu de conduire à une escalade dans le temps ou de prendre des formes plus graves (Laroche, 2005 ; 2007).

Dans ce type de situation, la violence est souvent mutuelle et les motivations des deux conjoints diffèrent selon les cas, mais aucun des deux n'utilise la violence pour contrôler l'autre (Johnson, 2008).

Et bien que la violence situationnelle soit dans la majeure partie des cas mineure et occasionnelle, Johnson (2008) précise qu'elle pourrait se manifester fréquemment si la situation qui la provoque est récurrente, et constituer donc un problème chronique. L'auteur, souligne également la nécessité de ne pas minimiser la menace d'une telle situation qui pourrait représenter un véritable risque pour la vie de l'un ou de l'autre conjoint, puisqu'elle impliquerait dans certains cas des formes sévères de violence physique allant jusqu'à l'homicide.

• **La résistance violente mutuelle** :

Représente une minorité des situations de violence conjugale dans lesquelles les deux conjoints sont mutuellement violents et dominants, les deux exercent du terrorisme conjugal (Johnson, 2008).

Johnson (2008), considère « *la résistance violente mutuelle* » comme la seule situation de violence conjugale où la mutualité ou la réciprocité est vraie : les deux conjoints luttent avec violence pour contrôler la relation conjugale.

La typologie de Johnson permet de distinguer les différentes dynamiques sous-jacentes aux situations de violence conjugale. Élaborée en fonction du contexte de contrôle et de domination dans lequel les violences conjugales s'exercent, cette typologie nous mène à parler du caractère instrumental ou expressif, unidirectionnel ou bidirectionnel des violences conjugales.

**La violence instrumentale* : C'est une violence brutale, préméditée et mise en œuvre en vue d'atteindre un objectif précis (Jennings et Jennings, 1991 ; Karli, 1994 dans Rondeau, Brodeur et Carrier, 2001). Elle représente une stratégie parmi tant d'autres, que le mari utilise pour contrôler et dominer sa femme. Elle résulte d'une volonté de contrôle et non d'une perte de contrôle (Gouvernement du Québec, 1995 dans Chamberland *et al.*, 2007).
C'est une violence unilatérale, dont l'homme est l'auteur dans la quasi-totalité des cas (Rondeau *et al.*, 2001).

**La violence expressive* : C'est une réponse inadaptée à une situation conflictuelle qui engendre stress et colère, elle se présente comme un acte communicationnel (Jennings et Jennings, 1990 dans Rondeau *et al.*, 2001), un déversement anormal de la colère sur l'autre partenaire (Gelles, 1972 dans Rondeau *et al.*, 2001).
C'est une manifestation d'un phénomène interactionnel dans lequel les deux conjoints sont impliqués et peut donc être bilatérale et aussi féminine que masculine (Chamberland *et al.*, 2007).

Certains auteurs sont pour une conceptualisation instrumentale des violences conjugales notamment les féministes qui postulent que la violence conjugale est masculine, unilatérale et vise le contrôle et la domination de la femme, alors que d'autres comme les systémiciens considèrent la violence conjugale comme expressive, mutuelle et pas forcément ou uniquement instrumentale (Rondeau *et al.*, 2001).

Étant donné que la violence conjugale représente un phénomène multidimensionnel, complexe et dont les dynamiques sont aussi diverses (comme nous l'indique la typologie de Johnson), nous pensons que chacune des deux conceptions est valable pour la compréhension et l'explication d'une situation donnée de violence conjugale.

II. THEORIES EXPLICATIVES DES VIOLENCES CONJUGALES :

La violence conjugale est un phénomène complexe dont la compréhension ne se limite pas à l'analyse d'un facteur précis, mais requière plutôt une approche multifactorielle qui permet de saisir les différents aspects de la question des violences conjugales.

Ainsi et pour mieux cerner ce phénomène nous allons questionner dans cette partie les principales théories explicatives des violences conjugales.

Nous examinons donc :

- 1. L'approche intra-individuelle ;**
- 2. L'approche psychosociale ;**
- 3. L'approche sociale et**
- 4. l'approche féministe.**

1. L'approche intra-individuelle:

L'approche intra-individuelle fournit un modèle explicatif des violences conjugales qui repose sur l'exploration des caractéristiques psychologiques de l'auteur de ces violences ainsi que celles de la victime.

Les études réalisées dans une perspective intra-individuelle ont porté sur les traits de personnalité et la psychopathologie et ont donc permis d'établir des typologies des auteurs et des victimes de violence conjugale.

L'association entre consommation d'alcool et violence en contexte conjugal a également été explorée dans cette perspective.

1.1. Typologies des conjoints violents :

Nous allons présenter deux des principales typologies des conjoints violents :

• La typologie de Donald Dutton :

En 1988, Donald G. Dutton propose une typologie des auteurs de violence conjugale où il distingue trois types de conjoints violents : *les sur-contrôlés* ; *les antisociaux* et *les impulsifs* (Dutton, 2007).

* *Les conjoints violents sur-contrôlés* : présentent une forte dépendance masquée, ils sont passifs-agressifs, tentent d'éviter les conflits et se considèrent comme négligés ou méprisés par les autres.

* *Les conjoints antisociaux* : ils affichent un manque d'empathie et des antécédents de comportements criminels et antisociaux. Leur violence est instrumentale, calculée et froide.

* *Les conjoints impulsifs* : souffrent généralement d'un trouble de personnalité limite, de dépression et de dysphorie. Ils affichent une jalousie excessive et leur violence apparaît principalement dans le contexte conjugal.

• **La typologie de Holtzworth-Munroe et Stuart :**

Amy Holtzworth-Munroe et Gregory L. Stuart, proposent en 1994 une typologie des hommes violents fondée sur : la sévérité et la fréquence des différentes formes de violence conjugale ; la généralité ou l'étendu de cette violence ; et enfin les troubles de personnalité et la psychopathologie des auteurs de violence conjugale. Ils distinguent alors trois types de conjoints violents (Holtzworth-Munroe et Stuart, 1994) :

* *Les conjoints violents uniquement au sein de la famille* : leur violence se manifeste uniquement en contexte familial, elle est essentiellement physique et rarement sévère. Les conjoints violents uniquement au sein de la famille ne souffrent pas de problème psychopathologique ou de trouble de la personnalité mais présentent plutôt une dépendance accrue à leur partenaire ou dans certains cas un trouble de personnalité passive-dépendante. Cette catégorie représente selon Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) la moitié des conjoints violents. Ce sont souvent des hommes qui, durant l'enfance, ont été exposés à la violence entre parents, ils manquent d'aptitudes communicationnelles, mais leur manque d'impulsivité et d'hostilité envers les femmes réduit considérablement la probabilité d'une escalade de violence.

* *Les conjoints violents dysphoriques/limites* : leur violence est multiforme et d'une gravité variable, allant des actes les plus modérés aux actes les plus graves, elle se manifeste principalement en contexte conjugal et familial mais peut s'étendre au milieu extrafamilial. Les hommes de cette catégorie sont ceux qui souffrent le plus d'instabilité émotionnelle et de troubles de la personnalité. Ils présentent essentiellement des caractéristiques de personnalité limite et des problèmes de consommation abusive d'alcool et de drogue.
Ce groupe, représente selon Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) le quart des hommes auteurs de violence conjugale. Ce sont généralement des hommes qui ont vécu des expériences de maltraitance parentale, de rejet et de négligence pendant l'enfance, ils sont plutôt impulsifs et hostiles envers les femmes. Ils manquent d'aptitudes communicationnelles et sociales et affichent des attitudes favorables à la violence conjugale. Ils éprouvent donc peu de remords quant aux préjudices qu'ils causent à leur conjointe et expliquent leurs comportements par des états émotionnels intenses, une perte de contrôle et non une volonté de faire du mal.

* *Les conjoints généralement violents/antisociaux* : leur violence est d'une fréquence et d'une gravité importante, c'est une violence multiforme, intra et extrafamiliale. Ces hommes présentent des antécédents de criminalité, une consommation abusive de substances psychoactives et souffrent généralement de psychopathie ou de trouble de la personnalité antisociale. Ce sont des hommes qui ont subi des violences familiales sévères durant l'enfance et ont grandi avec des pairs délinquants, d'où leur manière de concevoir la violence comme réponse appropriée et acceptable à toute provocation. Ils sont impulsifs, manquent d'aptitudes communicationnelles et sociales et affichent une hostilité envers les femmes. Un quart des conjoints violents, serait Selon Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) répertorié dans cette catégorie.

Holtzworth-Munroe et ses collègues (2000 dans Kruttschnitt, McLaughlin et Petrie, 2004) distinguent, suite à des recherches ultérieures, une quatrième catégorie de conjoints violents caractérisés par un comportement antisocial modéré, une violence intra et extrafamiliale mais plutôt semblable à celle des *conjoints violents uniquement au sein de la famille*, en ce qui a trait à la gravité et la fréquence des épisodes de violence conjugale.

1.2. Typologie des victimes de violence conjugale :

Candace Kruttschnitt et Ross Macmillan (2006), proposent une typologie des femmes victimes de violence conjugale basée sur l'historique de victimisation. En examinant la forme et l'auteur des violences subies par la femme tout au long de sa vie et dans divers contextes, Kruttschnitt et Macmillan (2006) distinguent trois catégories de victimes de violence conjugale :

* *Les victimes de violence atypique* : cette catégorie représente selon les deux auteurs, les trois quarts des victimes de violence conjugale. Les femmes de cette catégorie présentent un historique de victimisation insignifiant : les expériences de victimisation en contexte familial ou en d'autres contextes sont peu nombreuses ou inexistantes et le risque de subir des violences sévères ou multiformes en contexte conjugal est faible.

* *Les victimes de violence parents-partenaire* : représentent les femmes qui ont subi des formes modérées de violence familiale et de violence conjugale, les expériences de victimisation dans d'autres contextes sont peu nombreuses ou inexistantes. Environ 20% des victimes de violence conjugale seraient selon Kruttschnitt et Macmillan (2006), des victimes *parents-partenaire*.

* *Les victimes de violence multiforme-multirelationnelle* : sont des femmes qui ont subi différentes formes de violence dans divers contextes, elles ont fait l'expérience de violences sévères et multiformes au sein de leur famille d'origine et de leur couple également. Les femmes de cette catégorie représentent une minorité des victimes de violence conjugale selon Kruttschnitt et Macmillan (2006).

1.3. Violence conjugale et consommation abusive d'alcool :

Bien que la corrélation entre abus d'alcool et comportements violents en contexte conjugal a été établie par de nombreuses études (Grant et al, 1994 ; O' Farrell, Van Hutton et Murphy, 1999 ; Tolman et Bennett, 1990 dans Jordan et al, 2004), la nature de cette relation demeure, néanmoins controversée et incertaine.

En effet certains chercheurs suggèrent que l'alcool agirait comme un désinhibiteur de toute forme de violence (Pernanen, 1991 dans Brown *et al.*, 1999), l'abus causerait ou amplifierait la violence des hommes en contexte conjugal.

D'autres (Gelles et Straus, 1979 dans Brown *et al.*, 1999), parlent de « *désinhibition acquise* » : l'homme sait qu'il lui est permis de se comporter d'une manière agressive ou abusive sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances psychoactives. La désinhibition n'est donc pas due à la consommation abusive d'alcool mais au fait que l'homme sait qu'il peut violenter sa conjointe en toute impunité dans de telles conditions.

Pour Jordan *et al* (2004), l'association causale entre abus d'alcool et violence conjugale est fautive et ne repose sur aucune preuve empirique. Ce lien causal a été réfuté depuis longtemps (Coleman et Straus, 1979 dans Brown *et al.*, 1999) et des chercheurs comme Gondolf (1988 dans Brown *et al.*, 1999) explique la corrélation entre abus d'alcool et violence conjugale par le fait que certains facteurs individuels, interpersonnels et sociaux sont à l'origine à la fois des comportements violents et d'une consommation abusive d'alcool.

Bref, l'abus d'alcool ou de drogues n'est ni un facteur nécessaire ni un facteur suffisant pour établir l'étiologie des violences en contexte conjugal (Leonard, 1993 dans Brown *et al.*, 1999) ou comprendre les mécanismes en cause. Il est vrai que l'abus d'alcool ou de drogues altère le fonctionnement cognitif (Kaufman Kantor et Jasinski, 1998) et augmente par conséquent le risque de violence conjugale en exerçant une influence sur le traitement de l'information sociale et donc sur la prise de décision et sur les comportements en général (Holtzworth-Munroe, 1991 dans Brown *et al.*, 1999), mais il n'est en aucun cas à l'origine de cette violence.

2. L'approche psychosociale :

Nous allons développer dans cette partie les différentes théories recensées dans le cadre de la perspective psychosociale, soit : les théories de l'apprentissage social ; les théories systémiques ; et les théories de l'attachement et du lien traumatique.

2.1. Les théories de l'apprentissage social :

Les théories de l'apprentissage social considèrent les violences conjugales comme des comportements résultants d'apprentissages antérieurs effectués au sein de la famille d'origine. Ces théories fournissent un cadre explicatif pour les comportements violents des hommes en contexte conjugal, de même que les réactions résignées de la femme.

2.1.1. La théorie de l'apprentissage social et de la transmission intergénérationnelle de la violence :

La violence conjugale a été explorée dans le cadre de cette théorie tant sur le plan de la perpétration que sur le plan de la victimisation :

** Exposition à la violence familiale et recours à la violence en contexte conjugal :*

Plusieurs études empiriques viennent appuyer la théorie de l'apprentissage sociale et de la transmission intergénérationnelle de la violence conjugale :

Straus et ses collaborateurs (1980 dans Kaufman Kantor et Jasinski, 1998) présentent des preuves statistiques solides sur l'association significative entre l'exposition à la violence familiale durant l'enfance et la violence conjugale à l'âge adulte.

D'un autre côté la thèse selon laquelle la personne serait plus marquée par les modèles parentaux du même sexe semble être controversée.

En effet, Breslin et ses collaborateurs (1990 dans Fernet, 2005) rapportent que la violence des hommes en contexte conjugal serait plutôt liée à celle manifestée par la mère durant l'enfance et ne serait pas acquise du père.

Quant à la violence de la femme en contexte conjugal, elle ne serait apparemment pas liée à la violence perpétrée par un parent spécifique mais à l'exposition pendant l'enfance à la violence entre les parents. Mais d'autres chercheurs (Follette et Alexander, 1992 ; Reuter et Burcky, 1989 dans Fernet, 2005) concluent que c'est l'exposition à la violence physique du père qui a un plus grand effet sur l'utilisation subséquente de la violence par les femmes.

De leur côté Langhinrichsen-Rohling et ses collaborateurs (1995 dans Kaufman Kantor et Jasinski, 1998), rapportent que l'exposition à la violence maternelle influe sur le recours à la violence conjugale à l'âge adulte tant chez les femmes que chez les hommes, ce qui confirme l'idée avancée par Murphy (1988 dans Fernet, 2005) selon laquelle l'exposition à la violence maternelle a un plus grand effet sur la violence des hommes que des femmes.

Quoi qu'il en soit, l'homme auteur de violence conjugale reproduirait (selon cette optique) les comportements violents dont il a été victime ou témoin au cours de sa socialisation en imitant les modèles parentaux ou autres modèles sociaux observés. L'apprentissage de la violence comme mode d'interaction, d'expression de soi et de résolution de conflits va être renforcé par l'apprentissage de règles légitimant le recours à de tels comportements (Appel et Holden, 1998 ; Fernet, 2005).

** Exposition à la violence familiale et victimisation en contexte conjugal :*

Le lien entre exposition à la violence familiale durant l'enfance et victimisation en contexte conjugal à l'âge adulte demeure incertain (Fernet, 2005).

En effet, bien que nombreuses études affirment que l'exposition à la violence familiale durant l'enfance augmente le risque pour les femmes de subir des violences en contexte conjugal (Kaufman Kantor et Straus dans Kaufman Kantor et Jasinski, 1998 ; Rinfret-Raynor et Cantin 1994 dans Laughrea *et al.*, 1996), Fernet (2005) note que beaucoup de chercheurs relativisent la valeur prédictive des expériences de violence familiale en ce qui a trait à la victimisation en contexte conjugal. Ces expériences prédisent selon O'Leary (1988 dans Kaufman Kantor et Jasinski, 1998) le recours des hommes à la violence plutôt que la victimisation des femmes en contexte conjugal.

Ceci dit, si l'exposition à la violence familiale durant l'enfance ne donne pas forcément suite à une victimisation en contexte conjugal à l'âge adulte, elle contribue largement au développement d'une tolérance vis-à-vis de la violence conjugale. D'autres facteurs entrent bien évidemment en jeu et la théorie suivante nous éclaire plus sur ce point-là.

2.1.2. La théorie de l'impuissance acquise :

La théorie de l'impuissance acquise proposée en 1978-1979 par Leone Walker (2009) (sur la base de la théorie originale de l'impuissance acquise formulée par Martin Seligman) tente d'expliquer pourquoi les femmes battues ne quittent pas leurs conjoints violents. Walker cherche à comprendre les mécanismes en cause : comment une femme battue qui peut développer des stratégies adaptatives complexes de survie face à la violence de son conjoint n'arriverait pas à mettre fin à la relation abusive (Walker 1978 ; 1979 dans Walker 2009).

Selon l'auteure, le mécanisme en question serait l'impuissance acquise développée chez les femmes suite aux expériences de victimisation répétées en contexte conjugal : la femme apprend à se résigner, abandonne toute tentative d'échapper à la violence de son conjoint et développe en l'occurrence des stratégies d'ajustement pour survivre à cette violence et non pour fuir la situation abusive.

Walker (2009), fait remarquer que la socialisation de genre encourage la passivité et la dépendance des femmes et augmente, par conséquent, le risque de développer de l'impuissance acquise dans des situations incontrôlables telles que les violences conjugales. Les expériences de violence familiale durant l'enfance n'ont, par contre, aucun lien avec le développement d'un sentiment d'impuissance acquise dans une relation abusive ni chez les femmes qui ont quitté leur conjoint ni chez celles qui vivent encore avec eux.

L'impuissance acquise chez la femme battue est réversible et n'est pas à confondre avec le fait d'être impuissante, c'est un comportement acquis et adopté suite à l'exposition constante à des situations incontrôlables où l'effet de son propre comportement sur la situation n'est plus prédictible. C'est la motivation de continuer à essayer d'échapper à la violence du conjoint qui est perdue et devrait être regagnée : pour qu'une femme puisse mettre fin à la relation abusive elle devrait selon Walker (2009) utiliser ses compétences adaptatives pour la fuite et non la survie.

2.2. Les théories systémiques :

Les théories systémiques appréhendent les violences conjugales en partant de l'idée que le couple constitue un sous-système familial, dans lequel chaque membre joue un rôle précis dans l'ensemble des interactions, y compris les interactions violentes (Chamberland, 2003 ; Wiehe, 1998 ; Appel et Holden, 1998).

Les théories systémiques ne postulent pas que la violence conjugale est uniquement masculine. En définissant la violence conjugale comme un *acte communicationnel*, une réponse inadaptée à une situation stressante (Jennings et Jennings, 1991 dans Rondeau *et al.*, 2001), les systémiciens reconnaissent le caractère expressif des violences conjugales et remettent en cause la validité du postulat selon lequel la violence conjugale serait un moyen de domination unilatéral employé par les hommes à l'égard des femmes. Sans nier la fonction instrumentale de la violence conjugale, l'approche systémique considère celle-ci comme « *un processus de communication particulier* » entre les deux conjoints : c'est la manifestation d'un phénomène interactionnel et non pas individuel, qui trouve son explication dans le contexte relationnel et pas uniquement dans les facteurs intrapsychiques ou individuels (Rondeau *et al.*, 2001).

Dans l'optique systémique, la violence conjugale repose sur une « *causalité circulaire* » : le comportement de chaque conjoint étant cause et conséquence, chacun des deux assume une part de responsabilité dans l'émergence et le maintien des violences conjugales (Chamberland, 2003 ; Rondeau *et al.*, 2001). Mais un principe de base dans l'approche systémique est que peu importe la contribution de tel ou tel conjoint, nul ne mérite d'être abusé ou violenté (Wiehe, 1998).

Certains auteurs tels que Jennings et Jennings (1991 dans Rondeau *et al.*, 2001) estiment que la personne « *agressante* » et celle « *victimisée* » ont une part équivalente de responsabilité et participent de manière égale à l'interaction dysfonctionnelle ou violente. Dès lors, il n'est plus question de parler de victime et d'agresseur, puisque mari et femme contribuent au développement et au maintien d'un mode interactionnel dysfonctionnel : celui de la violence conjugale.

Alors que d'autres (Heyman et Neidig, 1997 ; Gauthier et Levendosky, 1996 ; Sparakowski *et al.*, 1993 et Cook et Franz-Cook, 1984 dans Rondeau *et al.*, 2001) avancent un point de vue plus nuancé, en séparant clairement la responsabilité du choix de recourir à la violence, qui est individuelle ; de la responsabilité du maintien de cette violence et des interactions à l'origine de la « *discorde conjugale* », qui est mutuelle⁵, puisqu'elle repose sur le rôle ou le choix des deux conjoints dans l'escalade de la violence.

En d'autres termes, chaque conjoint (qu'il soit abusé ou abuseur) assume à lui seul la responsabilité de ces actes violents, mais partage avec l'autre conjoint la responsabilité de maintenir cette violence, puisqu'il est, d'un point de vue systémique, libre et responsable de choisir ou d'adopter des comportements qui soutiennent ou freinent l'escalade de la violence.

En partant du principe que toute personne majeure et autonome est garante de sa propre sécurité, Peronne et Nannini (1995 dans Rondeau *et al.*, 2001) stipulent que si un conjoint n'assume pas sa sécurité, il stimulerait les aspects incontrôlables et violents de l'autre et entretiendrait de la sorte l'interaction violente. Ils postulent que nul n'est violent en soi et que toute personne peut manifester de la violence dans une interaction particulière.

Peronne et Nannini (1995 dans Rondeau *et al.*, 2001), dont l'analyse repose sur ces présupposés, définissent la violence comme « toute atteinte à l'intégrité physique et psychique de l'individu qui s'accompagne d'un sentiment de contrainte et de danger » et distinguent « *la violence agression* » caractéristique des relations conjugales symétriques (égalitaires) de « *la violence punition* » propre aux relations conjugales complémentaires (inégalitaires) :

**La violence agression* : elle est bidirectionnelle, publique et dont les acteurs en sont bien conscients. Elle se manifeste dans des relations symétriques où les deux conjoints revendiquent le même statut de force et de pouvoir et agissent de manière à établir et entretenir l'égalité entre eux.

La violence apparaît dès que l'un d'entre eux est perçu par l'autre comme cherchant à rompre la nature symétrique de la relation et à se placer, ne serait-ce que temporairement, dans une

⁵ Mais pas forcément égale (Wiehe, 1998).

position supérieur à l'autre⁶, qui refuse l'établissement d'une relation non égalitaire. Suite à l'agression, une « *pause complémentaire* » s'installe au sein du couple et le conjoint initiateur de violence prend une « position basse » et accepte temporairement que la relation soit complémentaire, du fait de sa culpabilité engendrée par l'agir violent et nourrie par la conscience que la violence est inappropriée, ainsi que par la volonté de s'en sortir.

**La violence punition* : contrairement à la violence agression, la violence punition est unidirectionnelle, c'est une forme de « *violence-domination* » : un moyen choisi par un partenaire afin de dominer l'autre qui occupe une place inférieure. On ne peut parler de conscience dans ces cas, puisque « *l'acteur émetteur* » (ou l'auteur de violence) estime qu'il doit agir ainsi et souvent « *l'acteur récepteur* » (ou la victime) est persuadé qu'il doit se conformer à cette réalité. La violence punition se manifeste dans des relations complémentaires inégalitaires, où les deux conjoints interagissent sur la base d'une distribution différentielle des rôles et statuts au sein du couple.

Elle se déclare dès que le conjoint dominant perçoit une volonté ou une tentative de « *symétrisation* » de la relation de la part de l'autre conjoint⁷, et contrairement à ce qui se passerait à la suite d'une violence agression, il n'y a pas de pause ou d'arrêt véritable après une violence punition.

Stulberg (1989 cité par Rondeau *et al.*, 2001, p.16), affirme qu'il n'y a rien dans le caractère symétrique ou complémentaire d'une relation conjugale qui permet l'instauration de la violence dans le couple. Le danger naît lorsque la relation entre les partenaires est « *uniquement* » ou « *extrêmement* » complémentaire ou symétrique : « *un extrême symétrique peut résulter en une compétition excessive, alors qu'un extrême complémentaire peut donner suite à une dépendance excessive* », les relations marquées par la violence émergeraient « *d'escalades répétées symétriques ou complémentaires, qui ne sont pas carrées* ». Qu'il s'agisse donc de *violence agression* ou de *violence punition*, la violence conjugale constitue comme nous le précisons Peronne et Nannini (1995 dans Rondeau *et al.*, 2001), une réponse à

⁶ C'est ce que Peronne et Nannini appellent « *activation ponctuelle complémentaire* ».

⁷ Appelée par Peronne et Nannini (1995 dans Rondeau *et al.*, 2001) : « *activation ponctuelle systématique* ».

la menace d'un éventuel déséquilibre dans la relation conjugale et qui met l'un ou l'autre conjoint en danger.

2.3. Les théories de l'attachement et du lien traumatique :

Ces théories s'intéressent aux styles d'attachement et aux liens affectifs entre conjoint violent et femme victime, elles offrent un cadre d'analyse aussi riche que pertinent pour l'explication des situations de violence conjugale et plus particulièrement des réactions des femmes face aux violences subies en contexte conjugal.

2.3.1. La théorie de l'attachement :

La théorie de l'attachement tente d'expliquer la violence conjugale en termes de styles d'attachement, en s'appuyant sur la théorie originale développée par Bowlby dans le cadre de ses études sur la relation mère-enfant (Fernet, 2005).

Hazan et Shaver (1987 dans Fernet, 2005), ont réalisé une étude sur les styles d'attachement dans les relations amoureuses à l'âge adulte, et ont pu démontrer l'existence d'un lien entre style d'attachement à l'enfance et style d'attachement amoureux à l'âge adulte.

De son côté, Bartholomew (1990 ; 1991 ; 1994 dans Henderson, Bartholomew, Trinke et Kwong, 2005) reprend la théorie de Bowlby et propose un modèle pour l'attachement de l'adulte, dans lequel il distingue quatre styles d'attachement :

**L'attachement sécurisé* : caractérisé par une aisance par rapport à l'intimité ; une autonomie dans les relations intimes et une capacité à résoudre de manière constructive les conflits.

**L'attachement préoccupé* : caractérisé par une sur-implication dans les relations intimes ; une dépendance excessive à autrui et une faible estime de soi.

**L'attachement rejetant (détaché)* : caractérisé par une distanciation dans les relations intimes ; une autonomie compulsive et une minimisation défensive de l'importance des relations intimes.

**L'attachement craintif* : caractérisé par un évitement de l'intimité dû à la peur d'être rejeté ; une faible estime de soi et des besoins contradictoires d'attachement à l'autre.

Dutton, Saunders, Starzomski et Bartholomew (1994 dans Henderson *et al.*, 2005) se sont intéressés à l'association entre violence masculine en contexte conjugal et styles d'attachement et ont pu constater que les conjoints violents présentaient des styles d'attachement de type préoccupé ou craintif.

D'un autre côté, Henderson, Bartholomew et Dutton (1997), ont exploré le lien entre style d'attachement et victimisation des femmes en contexte conjugal et ont constaté que 88% des femmes victimes de violence conjugale présentaient un style d'attachement préoccupé ou craintif. Les femmes avec un style d'attachement préoccupé sont plus à risque de renouer avec leur conjoint violent, tandis que celles avec un attachement craintif trouveraient plus de difficulté à quitter initialement la relation abusive.

2.3.2. La théorie du lien traumatique :

La théorie du lien traumatique proposée par Donald. G Dutton et Susan Painter en 1981 et validée en 1993 (Dutton et Painter, 1993) tente d'expliquer pourquoi les femmes violentées par leurs conjoints ne quittent pas la relation abusive et pourquoi elles y retournent après l'avoir quitté initialement. Les auteurs avancent comme explication l'existence d'un lien affectif intense entre l'homme violent et sa conjointe, ce lien se développe dans les relations caractérisées par le déséquilibre de pouvoir et l'intermittence des violences.

L'important déséquilibre de pouvoir entre l'homme et la femme entraîne un cycle de dépendance et de faible estime chez la femme qui se croit incapable de se passer de son conjoint et c'est ainsi que va se créer un lien affectif fort entre la femme battue et son mari : plus le déséquilibre de pouvoir est important, plus la dépendance de la femme augmente et plus dur sera la séparation et plus facile sera la réconciliation.

Les liens affectifs forts se développent et se consolident également dans les relations abusives où la violence est intermittente : la femme fait l'expérience d'une alternance de comportements violents et de comportements positifs de la part de son conjoint, ce qui permet de renforcer les liens entre eux et incite la femme à rester avec son conjoint en dépit des comportements violents de ce dernier.

Ce lien affectif intense qui persiste et s'intensifie après chaque moment de rupture, est ce que Dutton et Painter (1993) appellent « *lien traumatique* ». C'est un élément déterminant qui s'avère indispensable à l'explication du fait que la femme violentée en contexte conjugal ne quitte pas définitivement son conjoint violent.

3. L'approche sociale :

Les théories sociologiques analysent les déterminants et les dynamiques culturels et socioculturels à l'origine des violences conjugales. Elles mettent en évidence l'influence des valeurs culturelles et des normes sociales sur les comportements violents en contexte conjugal, ainsi que le rôle des inégalités sociales et de l'anomie sociale dans la genèse de ces comportements (Chamberland, 2003).

Deux des principales théories élaborées dans une perspective socioculturelle des violences conjugales sont : *la théorie des ressources* et *la théorie de l'échange et du contrôle social* :

3.1. La théorie des ressources :

Selon William Goode (1971 dans Gelles, 1997) auteur de cette théorie, la famille comme tout autre système social, repose sur un certain degré de « *force* » et de « *menace de force* » : la personne ayant le plus de ressources (personnelles, sociales et économiques) est celle qui possède le plus de force et qui peut par conséquent imposer ses décisions et instaurer son pouvoir, mais au même temps la personne possédant le plus de ressources est celle qui use le moins ouvertement ou effectivement de sa force . Ainsi, un conjoint qui à un faible niveau d'instruction, qui n'occupe pas un poste "prestigieux", qui a peu de revenus et qui manque d'habilités interpersonnelles, mais veut malgré tout occuper et maintenir une position dominante au sein de son couple et de sa famille, pourrait recourir à la violence pour arriver à ses fins, étant donné qu'il ne dispose d'aucune autre ressource lui permettant ceci.

La violence en contexte conjugal serait donc selon la conceptualisation de Goode, le moyen qu'un homme manquant de ressources (personnelles, sociales et économiques) choisit d'utiliser pour établir son pouvoir et maintenir sa position de dominant.

3.2. La théorie de l'échange et du contrôle social :

Cette théorie postule que les interactions humaines sont dirigées par la tendance de chaque individu à optimiser les bénéfices qu'il retire d'une relation et à en minimiser les coûts, la personne qui offre service à une autre l'oblige en réalité à lui apporter des bénéfices à son tour : si l'échange des bénéfices est réciproque, l'interaction va perdurer, mais s'il n'y a pas ou plus de réciprocité celle-ci va être rompue (Balu, 1964 dans Gelles, 1997).

Ceci dit Gelles (1997) fait remarquer que les relations intrafamiliales sont plus complexes et rompre l'interaction n'est guère possible dans un tel contexte, même lorsqu'il n'y a pas de réciprocité dans l'échange des bénéfices. A la place d'une rupture d'interaction on observe plutôt des manifestations de colère, des conflits et des comportements violents de la part du conjoint qui estime que les coûts qu'il supporte excèdent les avantages qu'il retire de cette relation.

De même, Gelles (1997), indique que le recours à la violence conjugale se fait lorsque le comportement violent entraîne plus de bénéfices que de coûts. L'absence ou le manque de contrôle social formel et informel sur la vie conjugale réduit les coûts et augmente les bénéfices de tels comportements : dans la mesure où la violence conjugale est considérée comme un problème privé et les comportements violents du conjoint demeurent donc en toute impunité. L'inégalité entre l'homme et la femme produit le même effet : possédant plus de force, plus de ressources financières et occupant une position supérieure à la femme, l'homme use de violence sans se préoccuper des conséquences : il risque moins d'être lésé, d'être privé financièrement ou d'être stigmatisé socialement, contrairement à la femme (Gelles, 1997).

On voit donc que le rapport coûts/bénéfices est au cœur de l'explication que fournit Gelles (1997) des violences conjugales, selon cet auteur l'homme violence sa femme pour la "simple" raison qu'il le peut : tant que les bénéfices de ses comportements violents n'excèdent pas les coûts supportés, l'homme continuerait à violenter sa conjointe.

4. L'approche féministe :

L'approche féministe considère la violence conjugale comme une manifestation des inégalités de genre dans une relation de couple (Mercer, 1988 dans Fernet, 2005). C'est un exercice de pouvoir, un moyen de domination masculine et de contrôle sur la femme.

Le patriarcat serait selon la perspective féministe la cause principale des violences conjugales (Roy et Rondeau, 1997), puisqu'il confère à l'homme le droit de dominer la femme et sous-entend que l'homme détient le pouvoir dans toutes les institutions sociales (Laughrea *et al.*, 1996).

En faisant référence à une organisation familiale et sociale qui repose sur une hiérarchie où la femme est subordonnée à l'homme (Gordon, 1987 dans Chamberland, 2003), le patriarcat attesterait selon les féministes la domination de l'homme et la subordination de la femme (Dobash *et al.*, 1992 ; Llyod, 1991 dans Fernet, 2005), et la violence conjugale serait un des mécanismes contribuant au maintien de cette subordination (Gelles, 1997).

La violence conjugale est selon cette perspective unilatérale et exclusivement masculine, elle est purement instrumentale et vise la domination et le contrôle de la femme. Alors que la violence des femmes en contexte conjugal est considérée comme défensive et toujours bilatérale (Rondeau *et al.*, 2001).

Gondolf (1988 dans Roy et Rondeau, 1997) soutient que la violence conjugale s'inscrit dans une société de type patriarcal et qu'elle vise le maintien du pouvoir et du contrôle sur la femme. De même, welzer-Lang (1991 dans Roy et Rondeau, 1997) précise que l'objectif et l'intention des conjoints violents seraient d'imposer leur pouvoir et leur contrôle sur leurs conjointes : ils visent à travers la violence (sous quelques formes qu'elle soit) à exercer un contrôle sur la situation et sur leurs conjointes.

Afin de diriger les actions, les pensées et les émotions de la femme (Stets, 1991 dans Roy et Rondeau, 1997) et d'obtenir la soumission désirée, l'homme recourt selon Tedeshi, Gaes et Rivera (1977 dans Roy et Rondeau, 1997) à un pouvoir « *coercitif* » en usant de force ou de menace ou des deux ensemble.

Suite à une recherche exploratoire portant sur l'exercice de contrôle sur la conjointe et les diverses formes de violence mises en œuvre pour, Benoit Roy et Gilles Rondeau (1997, p.62) concluent qu' « *il y a lieu d'être préoccupé des intentions des agresseurs relativement à l'utilisation de la violence comme moyen de contrôle de la conjointe. Ceux-ci semblent effectivement retirer des gains significatifs de leurs recours à la violence pour instaurer et maintenir le contrôle sur leur partenaire* ».

L'inégalité des pouvoirs entre hommes et femmes ; la domination des hommes et la subordination des femmes ; la légitimation de la violence masculine ; sont au cœur des explications féministes qui considèrent le patriarcat comme unique responsable de l'installation et du maintien des facteurs sociaux et culturels à l'origine de la violence des hommes envers les femmes.

Cependant nombre d'auteurs remettent en question la thèse du patriarcat comme seule explication de la violence conjugale :

Selon Dutton (1994 dans Chamberland, 2003) les dynamiques de pouvoir au sein du couple ne seraient pas liées linéairement à la violence, une des causes majeures de violence conjugale serait selon lui le manque de consensus sur la répartition du pouvoir au sein du couple : dans une étude réalisée par Coleman et Straus en 1986 (dans Chamberland, 2003) on observe que dans 54% des couples vivant des violences conjugales, le pouvoir fait l'objet de luttes et qu'uniquement 9% des couples s'inscrivent dans une logique de patriarcat, 29% sont égalitaires et 7% vivent des relations matriarcales. Ainsi, les couples qui s'organisent selon des logiques de domination très asymétrique représentent une minorité.

Bien qu'ils vivent dans des sociétés patriarcales, la majorité des hommes ne sont pas violents et n'occupent pas non plus de position dominante claire dans leurs couples (Dutton 1994 dans Chamberland, 2003). De plus les rapports homme-femme ainsi que le niveau d'asymétrie ou de symétrie des relations conjoint-conjointe ne dépendent pas uniquement de la division sociale selon le sexe, mais varient en fonction des caractéristiques individuelles et des différents contextes écologiques (interpersonnel, organisationnel, culturel, social, et historique), la relation entre violence et pouvoir est selon Chamberland (2003) plus complexe que ne le suppose l'analyse féministe du patriarcat.

Néanmoins, il revient à la perspective féministe le mérite d'avoir attiré l'attention sur un problème considéré pour longtemps comme rare et privé ; d'avoir mis en lumière les facteurs sociaux et culturels à l'origine des violences masculines envers les femmes ; d'avoir contribué grandement à l'adoption d'une définition plus élargie des violences conjugales ; d'avoir poussé les gouvernements, les autorités policières et judiciaires, les intervenants auprès des femmes battues et des hommes violents, ainsi que l'ensemble de la communauté à repenser le problème et à travailler sur la mise en œuvre de stratégies politiques, sociales, et individuelles qui assurent soutien, sécurité et liberté aux femmes victimes de violence conjugale (Parent et Coderre, 2004 ; Laughrea *et al.*, 1996 ; Chamberland, 2003).

En somme, l'approche féministe permet de mettre en lumière un ensemble de facteurs explicatifs des violences conjugales mais ne permet pas à elle seule de comprendre le pourquoi et le comment du problème ni d'explicitier le processus en cause. L'analyse féministe permet à notre avis de cerner pourquoi l'homme "se permet" de violenter sa conjointe (par divers moyens et dans le but de la contrôler) en toute impunité, sans qu'il soit blâmé par la société, mais elle n'explique pas pourquoi certains hommes exercent un pouvoir coercitif, répressif et violent sur leurs conjointes alors que d'autres ne le font pas bien qu'ils vivent tous au sein d'une même société patriarcale.

L'approche féministe fournit une analyse partielle des violences conjugales et peut dans certains cas perdre sa validité notamment dans les situations de violence mutuelle au sein de couples dits égalitaires ou symétriques, dans la mesure où elle conçoit les relations de couple en termes de domination-subordination et la violence des femmes en contexte conjugal comme étant exclusivement expressive et défensive. Mais elle demeure indispensable à la compréhension des violences conjugales dans leur contexte socioculturel.

CHAPITRE III

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

INTRODUCTION :

Notre travail, comme toute recherche clinique vise avant tout « *la recherche de sens (compréhension) et non la recherche de causalités* » (Lavarde, 2008, p.471), notre objectif principal à travers ce mémoire de recherche étant de comprendre la violence en contexte conjugal (tant sur le plan de la perpétration que de la victimisation), en dégageant les mécanismes psychologiques sous-jacents (cognitifs, émotionnels et comportementaux) dans ce type de situation et en faisant ressortir, à la lumière des modèles théoriques, les éventuels facteurs explicatifs.

Pour ce faire, nous avons opté pour la méthode clinique par excellence : *l'étude de cas*. Ce travail d'analyse et de synthèse qui suppose la description des faits et des comportements problématiques, requiert comme nous le rappelle Béatrice Alexandre (2005) un travail de reconstitution et des articulations entre théorie et pratique. C'est une méthode qui repose donc sur un travail d'interprétation des données recueillies selon un cadre théorique bien défini.

Le matériel clinique, objet d'analyse peut être récolté par divers procédés en fonction de la nature et de l'objet de la recherche menée : observations, entretiens, tests, ... qui vont servir d'assises à l'étude de cas.

Dans le cadre de notre recherche, la collecte et l'analyse du matériel clinique étaient faites à travers *l'entretien clinique semi-directif* et *l'analyse fonctionnelle*.

Dans ce qui suit, nous développons cette méthode d'investigation, ainsi que le cadre dans lequel elle a été réalisée.

I. METHODE D'INVESTIGATION:

1. L'entretien clinique semi-directif :

L'entretien, ce dispositif de base en psychologie clinique est une méthode de recueil de données qui permet comme nous le rappelle Alexandre (2005), d'accéder aux représentations du sujet, à ses émotions et à son vécu, et de préciser les antécédents et l'évolution de la situation problème. Plusieurs techniques peuvent être utilisées, allant de l'interrogatoire à l'entretien non-directif en passant par l'entretien semi-directif adopté dans le cadre de la présente recherche.

Ce type d'entretiens de recherche qui se distinguent des autres modèles d'entretiens cliniques (psychothérapeutique, de diagnostic,...), vise à collecter des informations selon les finalités de la recherche qu'on mène : les questions évoquées par le chercheur seront marquées par ses présupposées méthodologiques et théoriques en relation avec l'objet de sa recherche (Arbisio, 2001).

Le chercheur se sert donc d'un guide d'entretien pré-structuré (en fonction de ses hypothèses et de ses objectifs de recherche) pour inviter le sujet à produire un discours aussi riche que possible à propos du problème en question (Lavarde, 2008).

Les entretiens que nous avons mené dans le cadre de notre travail de recherche et qui nous ont fourni le matériel clinique objet d'analyse étaient organisés selon les axes suivants :

* Données sur les violences conjugales subies (nature et forme des violences, fréquence des épisodes violents, conjonctures de manifestation et motifs apparents, modalités de réponses et réactions du sujet et de son entourage face aux violences perpétrées par le conjoint, ...)

* Histoire du couple (circonstances du mariage et évolution de la relation intime, quotidien du ménage et événements marquants dans la vie du couple, satisfaction conjugal et vie intime,...) ;

* Données biographiques (histoire personnelle du cas, nature et organisation des liens familiaux, antécédents de violence familiale,...) ;

2. l'analyse fonctionnelle :

L'analyse fonctionnelle, développée dans le cadre des thérapies comportementales et cognitives est, comme le note Cottraux (2011), une méthode qualitative qui permet de définir et de comprendre le fonctionnement singulier d'une personne actuellement et dans le passé.

Elle vise à préciser les conditions de maintien et de déclenchement des comportements problèmes, en déterminant pour une séquence comportementale les facteurs déclenchants (antécédents) et les facteurs de maintien (conséquences) qui font qu'elle se répète dans un environnement donné (Cottraux, 2011) .

L'analyse fonctionnelle ne retient pas que les aspects superficiels de la situation, elle cherche à rendre compte de toutes les conditions qui agissent au moment du comportement et à mettre en évidence les facteurs potentiellement influents dans l'apparition et le maintien du comportement problème (Cottraux, 2011 ; Elayli, 2009).

Elle constitue comme l'indique Kuyken (2006 dans Elayli, 2009), le lien entre l'expérience individuelle du sujet, les connaissances théoriques et la recherche.

L'analyse fonctionnelle s'effectue en deux temps : le premier vise à recueillir et à examiner les données synchroniques : *la synchronie* et le second est orienté vers le recueil et l'analyse des données diachroniques *la diachronie* (Elayli, 2009) :

•La synchronie :

Pratiquée à partir d'échantillons de situations problèmes, la synchronie vise à décrire comment fonctionne le problème ici et maintenant, dans le but de constituer par la suite une analyse fonctionnelle récapitulative par problème.

La phase synchronique d'une analyse fonctionnelle permet de relever un ensemble récurrent de facteurs cognitifs et comportementaux qui interagissent entre eux, et d'identifier les éléments contextuels qui génèrent et maintiennent le problème.

Elle est effectuée sur la base du récit spontané ou dirigé (par un questionnaire ouvert sur le problème : quand, comment, combien, ce qui se passe avant, pendant et après au niveau des émotions, cognitions et comportements, quelle est la relation entre le comportement et l'environnement ?, etc.) produit par le sujet et/ou son entourage, et qui permet :

* d'identifier des situations problèmes et de décrire des séquences de liens entre : situations – émotions – cognitions (pensées automatiques, croyances,...) – comportements – conséquences (sur la personne et son environnement) ;

* de préciser : fréquence, durée et intensité sur le plan comportemental, cognitif et émotionnel du comportement problème.

Dans le cadre de notre recherche, l'échantillon de situations de violence conjugale était composé du premier incident ; du second ; du pire et du dernier⁸, puisque selon Walker (2009) ces épisodes donnent un aperçu fidèle de l'ensemble de la situation de violence telle qu'elle s'est développée au fil du temps, et permettent ainsi de mieux comprendre.

⁸ Dans le cas étudié le pire incident est le dernier.

•**La diachronie** :

Le deuxième temps de l'analyse fonctionnelle est le recueil des données diachroniques à travers le récit du sujet et/ou de ses proches.

Cette phase permet d'explorer dans l'histoire de vie du sujet les événements potentiellement impliqués dans la situation problème, ainsi que les mécanismes psychologiques (comportementaux, cognitifs) sous-jacents, et de saisir de la sorte les interactions entre ces mécanismes et les événements de vie qui favorisent et entretiennent les problèmes du sujet.

Elle implique donc une recherche attentive et dans les limites du possible, des données suivantes :

- * l'histoire d'apparition du problème (antécédents historiques et facteurs déclenchants) ;
- * les facteurs historiques de maintien (conséquences sur le sujet et son entourage, événements de la vie quotidienne,...) ;
- * les facteurs de prédisposition liés à l'histoire du sujet, et qui sont en rapport avec les apprentissages et le développement des vulnérabilités cognitives (données développementales : enfance, adolescence et vie adulte ; relations avec la famille et les autres ; antécédents familiaux ; conditions sociales, traditions et valeurs socioculturelles ; normes et croyances ;...).

Le recueil des données diachroniques sur le problème en question, est guidé comme nous le rappelle TARRIER (2006 dans ELAYLI, 2009) par les connaissances des théories de l'apprentissage et des modèles explicatifs du comportement ou du problème étudié et par la recherche.

II. LE CADRE DE LA RECHERCHE :

Notre analyse a porté sur un cas de violence conjugale, il s'agit d'une femme âgée de 29 ans, dénommée "F", mariée depuis 5 ans et qui finalisait les procédures de son divorce au moment de notre recherche.

Rencontrée dans une unité de dépistage et de soin (santé scolaire), nous avons pu réaliser avec elle six entretiens d'une durée moyenne de 65 minutes par entretien, sur une période de trois mois. Ce qui nous a fourni un matériel clinique riche et important permettant d'examiner de manière plus ou moins détaillée les différents aspects de notre question de recherche.

Nous tenons à signaler que "F" n'est pas la seule femme victime de violence conjugale avec qui nous nous sommes entretenues, en effet nous avons rencontré plus de huit femmes (âgées entre 25 et 44 ans) victimes de diverses formes de violence conjugale au sein du service de médecine légale du CHU de Constantine où nous nous rendions régulièrement (à raison d'un jour sur deux), durant une période de trois mois⁹.

Cependant, nous n'avons pu effectuer qu'un seul entretien (d'une durée allant de 30 à 45 minutes) par cas, et quoique les entretiens fussent bien structurés, les données recueillies ne présentaient pas (à nos yeux) un matériel clinique susceptible de nous permettre une exploration approfondie de notre question de recherche.

Ainsi, avons-nous décidé de ne retenir que le cas de la jeune femme "F" qui rappelons-le était rencontrée en dehors du service de médecine légale.

⁹ Ces huit cas rencontrés ne reflètent guère le nombre important de femmes venant établir un certificat descriptif initial au niveau du service de médecine légale pendant ces trois mois, étant donné que nous nous sommes entretenues uniquement avec celles qui voulaient et pouvaient le faire : certaines étaient accompagnées par des proches impatientes d'établir le certificat médico-légal et d'aller déposer plainte ; d'autres par leurs enfants en bas âge ; certaines n'étaient pas en état d'attendre leur tour ; et d'autres refusaient tout simplement notre demande.

CHAPITRE IV

PRESENTATION ET ANALYSE DU MATERIEL CLINIQUE

I. PRESENTATION DU CAS :

"F" âgée de 29 ans est une jeune femme au foyer, licenciée en sciences de l'économie, mère de deux filles âgées respectivement de quatre et deux ans et demi. Mariée pendant cinq ans avec "H" : 34 ans, réparateur électronique, d'un niveau de première année secondaire. "F" divorce juste avant notre rencontre.

1. Données biographiques :

"F" est l'aînée d'une fratrie de quatre (trois filles et un garçon), elle eut une enfance très difficile : son père était et est encore très violent envers tous les membres de sa famille. "F" a grandi en regardant son père maltraiter, humilier et exploiter sa mère au quotidien. Il lui faisait subir toute forme de mauvais traitement : il lui prenait tout son salaire, le dépensait dans des futilités en laissant sa famille vivre dans des conditions précaires. "F" déclare qu'ils ont toujours été pauvres, mal habillés et mal nourris. Sa mère était souvent obligée d'emprunter de l'argent de ses amies et collègues pour subvenir aux besoins de la famille. Le père profitait bien évidemment de cet argent mais accusait sa femme de le ramener de chez ses amants.

Le père de "F", battait sévèrement et régulièrement sa femme. Insultes, cris et injures étaient le quotidien de cette famille et les enfants n'étaient bien sûr pas épargnés. "F" garde d'ailleurs en mémoire plusieurs épisodes de violence dont elle a été victime ou témoin et les relate avec une telle émotion qu'on dirait qu'elle les subit à l'instant même.

Les scènes de violence que "F" nous a révélé, relèvent clairement de maltraitance paternelle grave et de violence conjugale sévère. Les conduites abusives de son père sont assimilables à des pratiques de tortures qui maintenaient la mère et ses enfants dans un état constant de peur et de terreur.

Bref, "F" a été exposée à toute forme de violence au sein de sa famille d'origine.

Son parcours scolaire est dans l'ensemble bon, "F" raconte que malgré les conditions difficiles dans lesquelles elle vivait, elle aimait bien étudier et tenait à réussir.

A l'école (collège et lycée), "F" évitait tout contact avec les garçons (elle ne parlait même pas à ses camarades de classe) de peur que son père (l'ayant dès le début prévenue) n'arrête sa scolarité.

Sa relation avec les filles n'était pas non plus développée, "F" raconte qu'elle n'avait en réalité qu'une seule amie dont elle était proche et à qui elle racontait même les horribles expériences vécues au sein de sa famille. Bien qu'elle ne fut pas retirée des autres, "F" ne se sentait pas à l'aise, puisqu'on lui renvoyait souvent une image négative d'elle-même et lui faisait sentir qu'elle était inférieure aux autres en se moquant explicitement ou implicitement d'elle (de sa tenue par exemple).

Arrivée en terminale, "F" échoue à l'examen du bac malgré son sérieux et sa persévérance. Elle dit avoir vécu « une année terrible » : son père les réveillait souvent au milieu de la nuit par des cris et des injures contre sa femme et il ne ménageait pas ses enfants même en pleine période de contrôles.

Quelques jours avant le bac, "F" a été à la fois témoin et victime d'un épisode de violence sévère de la part de son père : ce dernier a en effet (pour la énième fois) battu sa femme devant ses enfants et a failli la tuer par strangulation. "F" intervient cette fois-ci suite à l'appel de sa mère, qu'elle délivre en frappant son père dans le dos. L'homme s'est tout de suite tourné vers sa fille et l'a battue sévèrement.
"F" s'en est sortie avec plusieurs ecchymoses, mais surtout avec un état psychique lamentable à quelques jours seulement du bac.

Son échec l'a beaucoup affectée ; il a en effet détruit son rêve de se voir à l'université avec une bourse en poche. Le bac représentait pour elle, la seule issue de secours, l'avoir raté signifierait une autre année de misère et de souffrance.

Ce qui a davantage déçu "F", outre les efforts déployés en vain et ses rêves contrariés, c'est surtout la réaction de son père qui taxe cet échec de « sanction divine » que "F" a bel et bien mérité du moment où elle a osé le frapper.

Malgré tout, "F" a su rebondir et a pu décrocher son bac une année plus tard, elle mène à terme ses études universitaires et obtient une licence en sciences économiques.

"F" a donc grandi au sein d'une famille tourmentée : son père toujours violent, n'a jamais entretenu de bonnes relations ni avec sa fille aînée, ni avec ses autres enfants et encore moins avec son épouse. Il représentait menace et terreur.

Sa mère, écrasée par son mari et affaiblie par la maladie (asthme) n'était plus cette source de protection et de soutien pour ses enfants.

Quant aux relations fraternelles, elles étaient toujours et sont encore très bonnes, selon "F" : frère et sœurs ont toujours été soudés, se soutenant et se protégeant mutuellement.

2. Histoire du couple et vie conjugale :

Arrivée à l'âge de 23 ans et après avoir terminé ses études universitaires, "F" s'est vue demander en mariage par la mère de "H" (âgé alors de 28 ans). "F" qui avait pour ambition de fonder une famille et d'en prendre soin (en lui évitant la misère et le malheur qu'elle a connus au sein de sa famille d'origine), n'a pas hésité à accepter, d'autant plus que la mère de "H" déployait les qualités de son fils et laissait croire que ce dernier avait déjà sa propre maison, un travail rémunérant et qu'il allait donc assurer une vie descente à sa future épouse.

"F" accepte alors et les fiançailles se font en moins de 15 jours. Après une année et demie "F" se marie et quitte l'univers dans lequel elle vivait pour un autre plus hostile.

Depuis le début de leurs relations, la famille de "H" s'est comportée avec arrogance et mépris envers "F" et sa famille. "F" a relaté les événements entre les deux familles et tout traduisait une malveillance de la part de sa belle-famille.

De son côté, "H" s'est montré dès le départ « froid » et « distant » : il n'exprimait ni affection, ni tendresse à l'égard de sa femme, ce qui préoccupait sérieusement "F" et lui faisait douter de son amour, mais elle s'est finalement accrochée à l'illusion : « il va changer ; il est simplement timide et chaste ; il réserve son amour et son affection pour l'après mariage ;... ».

"F", contrairement à "H" et sa famille, était pressée de se marier et de s'installer dans son propre foyer, ce qui lui a causé beaucoup de conflits avec sa belle-famille ainsi que "H" qui a failli rompre définitivement à cause d'un différend survenu entre sa mère et "F". Cette dernière a demandé pardon comme aux autres fois, bien qu'elle fut convaincue de son innocence, et a pu éviter de la sorte le statut de "femme divorcée" avant même d'être mariée.

"F", découvre également pendant la période de fiançailles beaucoup de mensonges de la part de "H" et sa famille, elle se heurte à diverses désillusions notamment en ce qui concerne les conditions financières de "H" (son soi-disant travail rémunérant et l'hypothétique maison qu'il possède).

Mensonges, duperies et malveillance ont donc imprégné les débuts de cette union et des relations entre ces deux familles, mais malgré tout "F" et sa famille ont tout supporté dans l'espoir d'un éventuel changement.

Hélas, rien n'a changé. Bien au contraire, l'indifférence et la froideur de "H", l'arrogance et le mépris de la belle-famille de "F" durant toute la période de fiançailles ont laissé place à un continuum de violence que "F" a enduré pendant cinq années de mariage.

En effet, "F" a fait l'expérience de diverses formes de violence au sein de son couple : physiques ; psychologiques et sexuelles. Sa vie conjugale était marquée de coercition, d'humiliation, d'abus et de privation sur tous les plans.

II. ANALYSE FONCTIONNELLE DU CAS :

Nous allons analyser dans un premier temps les données synchroniques issues du récit détaillé que nous a fait "F", afin d'identifier l'ensemble des facteurs cognitifs et comportementaux, ainsi que les éléments contextuels qui génèrent et maintiennent la violence de son conjoint, mais également ceux qui motivent ses propres réactions face à cette violence. Puis nous procéderons à une analyse diachronique des facteurs de déclenchement, de maintien et de prédisposition à la violence et à la victimisation au sein de ce couple, pour mieux saisir les interdépendances entre mécanismes psychologiques sous-jacents et conditions de vie qui incitent et entretiennent les interactions problématiques et la souffrance au sein de ce couple.

1. Synchronie :

A partir des séquences suivantes de violence conjugale et en se basant sur le récit complet que "F" nous a fait à propos des expériences de victimisation qu'elle a subi au sein de son couple, nous allons tenter de livrer une analyse synchronique récapitulative des comportements violents de "H" et des réponses résignées de sa femme.

•Le premier épisode :

Le premier incident de violence physique survient après une année de mariage durant laquelle "F" subissait déjà des formes psychologiques de mauvais traitement de la part de son conjoint, ceci dit il n'est jamais passé aux attaques physiques jusqu'à ce jour où sa mère insatisfaite de la manière avec laquelle "F" s'en est occupée suite à son hospitalisation pour un problème de santé chronique, accuse cette dernière de ne pas assumer son rôle et ses

responsabilités de belle-fille. "H" rentre à la maison, critique sa femme rudement et la gifle fortement, lui fait comprendre qu'elle est divorcée, l'ordonne de quitter la maison et sort la laissant par terre offusquée et en pleurs.

"F" ne quitte pas le foyer conjugal, mais pendant trois jours "H" refuse de lui adresser la parole, boude sa cuisine et quitte le lit conjugal. Pendant ce temps, "F" continuait à assurer son rôle de ménagère en suppliant son mari, jour et nuit, de ne pas matérialiser ce divorce et en usant de tous les moyens pour l'en dissuader. Au bout de trois jours de tentatives ardues, la réconciliation se fait, mais la relation entre les deux conjoints était désormais « froide » et « passive » selon les propos de "F".

•Le deuxième épisode :

Alors que "F", son conjoint et sa belle-mère discutaient tranquillement, l'aînée de "F" âgée alors de deux ans fait tomber en jouant, sa petite sœur de six mois, "H" frappe aussitôt sa fille et sa mère réplique qu'il devait plutôt frapper "F" et non pas sa fille. "H" s'exécute immédiatement et traîne sa femme jusqu'à leur chambre, la bat en l'insultant, puis sort en laissant "F" en pleurs.

La nuit même, "F" apprend une bonne nouvelle de sa famille, et par joie se précipite chez son mari, lui annonce la nouvelle en donnant à ses comportements violents une connotation positive et bienfaisante, et ainsi se fait la réconciliation.

•Le pire et dernier épisode :

Le dernier épisode s'avère être le plus sévère d'après "F" : un différend survient entre la mère de "H" et "F" accusée de manquer de respect à sa belle-mère parce qu'elle a "osé " emmener sa propre fille chez le médecin sans la compagnie de sa belle-mère qui aurait pris le rendez-vous. Le couple se dispute et le mari gifle sa femme, celle-ci se tait et s'excuse auprès de son mari après qu'il soit calmé. Mais la tentative de "F" reste vaine, la dispute reprend de plus belle, "H" se saisit d'une canne pour la battre, "F" s'oppose (non à l'agression elle-même mais à l'objet utilisé), son mari abandonne la canne et bat sévèrement sa femme qui pour la

première fois réplique sans retenue, aussi bien aux agressions physiques qu'aux attaques verbales de son conjoint, de ce fait celui-ci n'a pas lâché prise et a même menacé de tuer sa femme. "F" déclare avoir « vidé son sac » et exprimé tout le ressentiment refoulé à l'égard de son conjoint. Ce dernier la bat tellement fort qu'elle faillit perdre connaissance et ne se retire qu'une fois sa femme anéantie. Il prononce le divorce, ordonne à "F" de ramasser ses affaires pour quitter le foyer conjugal et revient à la chambre où il l'a laissée inerte et par terre dans l'espoir que celle-ci fasse ce qu'elle a toujours aussi bien fait : l'implorer pour qu'il ne la quitte pas !¹⁰

Mais "F", contrairement aux autres fois, refuse de se soumettre et quitte la maison avec la ferme intention de ne plus y revenir. "H" ramène sa femme ainsi que ses filles chez les parents de celle-ci malgré l'heure tardive.

La relation abusive prend ainsi fin, après que "F" ait pris la décision de quitter à jamais son mari et de ne plus renouer quoi qu'il en soit.

¹⁰ Conscient de la dépendance de "F" à son égard, il lui déclare avec certitude qu'elle ne pourra pas vivre sans lui.

Nous pouvons identifier dans les situations de violence au sein de ce couple, les éléments synchroniques suivants :

* *Situation* ("H") : tout événement perçu par "H" comme une remise en cause de sa virilité et une mise en évidence de son incapacité à "contrôler" sa femme et à gérer son couple "comme il se doit".

* *Emotion* ("H") : colère intense et honte.

* *Cognition* ("H") : « Elle me manque de respect » ; « je perds ma crédibilité » ; ... ; « la force est le seul langage que ma femme comprend et la preuve irréfutable de mon autorité ».

* *Comportement* ("H") : agression physique et verbale dirigées contre la personne à l'origine de cet affect indésirable : sa femme "F".

* *Emotion* ("F") : peur et tristesse face à cette situation d'agression.

* *Cognition* ("F") : « Il va me quitter » ; « je vais faire échouer mon mariage et retourner chez mes parents » ; ... ; « je dois me faire pardonner par tous les moyens ».

* *Comportement* ("F") : soumission et tentative immédiate de rapprochement.

* *Conséquence* : pour "H" : colère et honte atténuées, autorité rétablie ; pour "F" : peur dissipée et divorce évité. Le renforcement est positif pour le comportement de chacun des deux et la reproduction est assurée, puisque les deux tirent des bénéfices de leur comportement jusqu'au dernier épisode où les pertes excèdent les gains pour "F".

2. Diachronie :

• Histoire d'apparition et évolution des violences conjugales :

Les violences dont "F" a fait l'objet au sein de son couple, se sont installées progressivement depuis la période de fiançailles pour augmenter au fil de la relation en fréquence et en intensité dans une sorte de continuum polymorphe où les formes latentes de violence conjugale laissent place aux agressions les plus graves et manifestes.

Durant leur première année de mariage "H" ne frappait pas et n'insultait pas (pas encore) sa femme, mais il désertait le lit conjugal et refusait toute communication avec elle pendant des jours voire de semaines après n'importe quel différend ou désaccord entre eux, et ce, même pour des choses futiles comme l'indiquent les nombreux incidents qu'a révélés "F".

La victimisation que cette femme a subi au sein de son couple a donc pris, dans un premier temps, une forme psychologique concrétisée dans la coercition sur le plan social (restriction des visites familiales) ; la privation au niveau économique et affectif (rejet chronique, indifférence,...), sans parler des mensonges manipulateurs et des menaces de divorce qui ont marqué les débuts de la relation conjugale.

Les premières expériences de victimisation ont également été d'ordre sexuel, en effet "F" a été sodomisée contre son gré depuis le deuxième mois de son mariage et jusqu'à la fin : "H" préférait ce type de relations et les imposait à sa femme (dont le désir sexuel n'a jamais été respecté ni satisfait), il faisait également des comparaisons arbitraires entre le matériel pornographique qu'il regardait en permanence et la sexualité de sa femme.

Les agressions physiques, quant à elles apparaissent de manière progressive et deviennent de plus en plus fréquentes avec le temps. Moyennement sévères, elles n'ont jamais nécessité une hospitalisation ou des soins lourds pour "F".

Ces incidents de violence conjugale avaient rarement pour conséquence des moments de rupture, qui s'imposaient à chaque fois (ou presque) que "H" prononce le divorce. Mise à part la rupture définitive, deux périodes de séparation (plus ou moins longues) sont à relever dans le récit de "F" : la première dure trois mois alors que la seconde prend fin après deux mois.

Dans les deux fois la famille de "H" intervient avec arrogance pour faire revenir "F" qui n'attendait que ça, sans pour autant l'afficher.

• **Facteurs historiques de maintien** :

Depuis le début de leur mariage la relation entre "F" et son conjoint était problématique et fondée sur la discorde et l'opposition, le quotidien du couple était pauvre en communication (les deux conjoints ne se parlaient que « par nécessité ») et dépourvu de signes d'affection mutuels : seule "F" exprimait par tous les moyens et à toute occasion, son amour pour son conjoint, qui de son côté était selon les propos de "F" « comme une pierre », « froid » et « distant » et réagissait même avec hostilité à l'égard des tentatives de rapprochement que sa femme entreprenait inlassablement et en vain, dans le but d'adoucir la relation, mais "H" n'a jamais fait sentir à sa conjointe qu'elle était aimée, chérie et désirée.

Le climat de tension et d'anxiété qu'engendraient la mésestimation et l'insatisfaction permanentes au sein de ce couple en détresse, constituait en même temps que les bénéfices que les deux conjoints tiraient de leurs comportements problématiques : un véritable socle de renforcement et de maintien pour la situation violence-victimisation que ce couple vivait.

• **Facteurs de prédisposition** :

* *Facteurs de prédisposition à la violence du conjoint* :

"H" a été témoin, durant son enfance, de violence entre ses parents : son père battait souvent sa mère pour des motifs relatifs à l'éducation des enfants ; à la gestion et à l'entretien du ménage ;... bref au rôle de bonne mère et d'épouse que le père de "H", "devait enseigner" à la mère de ce dernier.

Une "règle d'or" au sein de la famille de "H" : « un homme se doit de frapper sa femme, sinon il n'a rien d'un vrai homme ». Cette règle est transmise à tous les hommes de la famille et celui qui ne l'applique pas est désapprouvé, stigmatisé et traité de « sous homme », comme

c'est le cas pour le cousin de "H" qui refuse de battre sa femme et ne cède pas aux pressions des membres de sa famille y compris féminins. Cette règle est également annoncée aux belles-filles dont "F", qui raconte avoir été mise au courant directement et indirectement de cette règle par l'intermédiaire de sa belle-mère qui la lui répétait continuellement depuis le début de son mariage.

D'un autre côté, on décèle d'après le récit de "F" que les membres de la famille de "H" se comportent face aux situations conflictuelles d'une manière plutôt typique : outre l'agression physique, ils préfèrent éviter de faire face à la source du problème et d'aborder le sujet à l'origine de la discorde pour le traiter à fond, ils se retirent et choisissent de ne plus s'adresser la parole pendant des jours voire des mois entiers durant lesquels ils s'ignorent mutuellement, et ce aux niveaux des relations fraternelles, conjugales, et même entre ascendants et descendants.

Ces principaux facteurs structureaux, bien qu'ils ne prédisent pas et n'expliquent pas à eux seuls la violence de "H" à l'égard de sa conjointe, ils le prédisent, comme nous l'indique les théories de l'apprentissage social et de la transmission intergénérationnelle de la violence, à adopter des comportements violents au sein de son couple et à opter pour des stratégies agressives et dysfonctionnelles pour résoudre les conflits dans un contexte conjugal.

** Facteurs de prédisposition à la victimisation de la femme :*

L'histoire personnelle de "F" est marquée par des expériences précoces de victimisation au sein de sa famille d'origine.

Les violences sévères auxquelles "F" a été exposée durant son enfance, de même que l'éducation stéréotypée basée sur des valeurs socioculturelles présumant la suprématie des hommes sur les femmes et chargeant celles-ci de soumission et d'obéissance à l'égard de leur conjoint dans toute condition et sans discussion, à l'image de la relation entre le père de "F" et sa mère, ont été à l'origine de la passivité ; faible estime de soi et sentiment d'impuissance chez "F" qui a fait l'apprentissage au sein de sa famille d'origine que la violence en contexte conjugal et familial est légitime voire même inévitable.

Ceci a prédisposé "F" à tolérer avec résignation la violence (physique, psychologique et sexuelle) de son conjoint pendant leur union.

Bien que la victimisation de "F" au sein de son couple ne soit guère explicable par ces éléments diachroniques, ceux-ci permettent néanmoins de la rétablir dans son contexte historique et d'en dégager les facteurs de prédisposition liés aux apprentissages antérieurs et au développement des vulnérabilités cognitives impliquées dans ce type de situation.

Qu'il s'agisse de violence ou de victimisation au sein de ce couple, ce qui est transmis par la famille d'origine à "F" et "H" est comme l'indiquent Kaufman Kantor et Jasinski (1998) : *une vulnérabilité* à l'usage de violence et à l'exposition à cette dernière en contexte conjugal.

III. SYNTHÈSE :

La violence de "H" apparaît comme une réponse à toute situation dans laquelle il se surprend vulnérable et dans l'incapacité de gérer les événements perçus comme frustrants, puisque interprétés comme une mise en cause de son statut, de son pouvoir, bref de sa virilité.

L'analyse des incidents de violence que "F" nous a révélés, illustre bien les assertions de Beck (2002) sur le rôle décisif des interprétations que produit le sujet à propos d'une situation donnée, dans la détermination des réactions à adopter face à celle-ci : plus que le comportement de sa femme en lui-même, c'est l'interprétation que donne "H" à l'événement qui l'incite à agresser "F".

En effet, nous avons bien vu que les événements qui déclenchaient la violence de "H" étaient en apparence insignifiants et anodins, le sentiment de colère et le comportement hostile de cet homme résultent en réalité de la signification initiale qu'il attribue aux comportements de sa femme : une mise en doute de son autorité, une atteinte à son image d'homme "viril", une violation des normes et des règles de conduite entre mari et femme. La situation est ainsi interprétée comme une offense qui exige la riposte pour rétablir les préjudices occasionnés et punir le coupable aux yeux de "H" qui n'est autre que sa femme.

Ce qui pousse "H" à réagir par la violence face aux situations interprétées comme offensives, est vraisemblablement son manque d'habilités interpersonnelles et d'aptitudes communicationnelles, ainsi que ses compétences limitées pour résoudre les conflits de manière constructive comme nous le confirment Kaufman Kantor, Jasinski (1998) et plusieurs auteurs (Dattilio et Van Hout, 2006 ; Epstein et Baucom, 2002 ; Walsh, 1998 dans Dattilio, 2010).

Mais ces éléments, bien que déterminants, ne sont pas suffisants pour expliquer la violence de "H" à l'égard de sa femme.

En puisant dans les données diachroniques et les événements historiques de prédisposition, de déclenchement et de maintien, nous nous permettons d'avancer que les comportements violents de "H" de même que ce manque de compétences interpersonnelles tirent leur origine d'apprentissages antérieurs au cours de la socialisation dans sa famille

d'origine, où "H" fait l'expérience à plusieurs reprises de l'efficacité d'un tel comportement et saisi de manière concrète (en observant les interactions entre ses propres parents et les conséquences des comportements violents de son père), les bénéfices d'une telle solution tant gratifiante et valorisante au plan relationnel et social (dans le contexte où il a grandi).

Ces modèles d'apprentissage façonnent les schémas relationnelles qui entraînent, comme le souligne Dattilio (2010) une vulnérabilité individuelle à des réponses cognitives, émotionnelles et comportementales dysfonctionnelles et exagérées durant les interactions conjugales.

Les croyances que "H" hérite d'une socialisation fondée sur des stéréotypes présumant l'utilité et la légitimité de la violence dans un contexte conjugal, se consolident au fil des expériences personnelles au sein de son propre couple, où il constate que la violence envers sa femme lui assure comme son père : « plus de bénéfices que de coûts » pour reprendre l'expression de Gelles (1997).

D'un autre côté l'incapacité de "H" à combler sa femme (sur tous les plans) et à remplir son rôle d'époux serait à l'origine d'un sentiment de dévalorisation, de faible estime de soi et de vulnérabilité que seule la violence (dans l'optique de cet homme) pourrait dissimuler et atténuer, ne serait-ce que temporairement. En attribuant à sa femme la responsabilité des situations conflictuelles, "H" se dégage de toute responsabilité, se libère d'une autocritique qui mettrait en lumière ses propres vulnérabilités mal assumées et se défend ainsi d'une souffrance inévitable.

L'agression physique et verbale, se présente comme une réponse à des exigences sociales (familiales) quant au statut de chef de famille que "H" peine à assumer. La violence de cet homme lui permet selon la conceptualisation de Goode (1971 dans Gelles, 1997), dans l'absence d'autres ressources (personnelles, sociales et économiques) qui lui font défaut, de rétablir sa position "dominante" au sein de son couple et de se défendre face aux situations source de frustration.

Les autres formes s'inscrivent dans un continuum de violence qui reflète une détresse conjugale permanente, une relation fondée sur le conflit et la non-communication.

Les réactions résignées de "F", qui agressée physiquement ou verbalement anticipe la séparation et donc le retour à la misère (au sein de sa famille d'origine), la perte de son statut d'épouse et de "mère mariée", viennent pour contrecarrer cette menace que "F" refusait catégoriquement d'envisager comme aboutissement de son mariage.

La règle : « tu ne dois jamais retourner à la maison » que "F" s'est imposée depuis le début de son mariage s'active : elle s'attribue la responsabilité de ce qui lui arrive puisque ceci permet de conserver la relation conjugale comme Fernet (2005) nous l'indique, et attribue par la même occasion les comportements de son conjoint à des facteurs extérieurs (« il n'y est pour rien c'est la faute de ma belle-mère... ») et susceptibles d'être modifiés d'où son espoir que son mari changera un jour.

Cette évaluation déformée¹¹ des faits, est en partie responsable des réactions immédiates que "F" tire de son "répertoire comportemental" plutôt limité, puisque modelé par une éducation dite "traditionnelle" qui pousse cette femme à se soumettre aveuglement aux exigences de son conjoint, à implorer son pardon même en sachant pertinemment qu'elle n'a pas mal agi, bref à s'adapter par tous les moyens et dans toute condition quitte à y perdre sa dignité ou même y laisser sa vie.

La résignation permanente de "F" et sa détermination à rétablir la relation avec son conjoint à chaque fois qu'un différend survient entre eux, ne sont autres que des stratégies d'adaptation face aux situations récurrentes de victimisation au sein de son couple.

D'un autre côté la subordination de "F" à son mari, joue un rôle non négligeable dans ses réactions assimilables aux comportements d'impuissance acquise décrits par Walker (2009) où la femme mobilise toutes ses compétences adaptatives pour « la survie » et non « la fuite ».

Les violences dont cette femme a été victime, ont non seulement entravé son épanouissement, mais ont aussi augmenté sa dépendance à son conjoint. Son autonomie a été beaucoup affectée par les violences économiques et l'isolement social qu'elle a connus au sein de son couple.

¹¹ Où les biais attributifs sont clairement décelables.

Cette subordination rendait la résistance impossible, la résignation fatale et la réconciliation plus que nécessaire pour s'adapter aux situations permanentes de violence conjugale.

En effet, le déséquilibre de pouvoir et de ressources entre "H" et sa femme a entraîné un cycle de dépendance et de faible estime chez "F" qui se croyait incapable de se passer de son mari¹². Le « lien traumatique » évoqué par Dutton et Painter (1993) s'installe entre "F" et son conjoint violent et se consolide par les moments de rupture qu'elle passait chez ses parents, de même que la règle : « tu ne dois jamais retourner à la maison ».

Ses réactions face aux autres formes de violence conjugale, notamment sexuelles, relevaient en fait (comme elle l'a déclaré) de la croyance que ceci faisait partie de son "devoir d'épouse" de se plier aux désirs sexuels de son conjoint même au détriment de sa propre satisfaction.

Jusqu'au dernier épisode de violence conjugale, les coûts que "F" supportait n'excédaient pas, du moins pas encore, "les bénéfiques" qu'elle retirait de sa relation avec "H". Mais pour la première fois, cette femme s'est sentie "suffisamment" en colère et "assez" atteinte pour riposter sur le vif aux agressions physiques et verbales de son conjoint.

Bien que cet épisode ressemble au départ aux précédents où "F", résignée tente la réconciliation, il vire dans un deuxième temps (malgré le déséquilibre incontestable de force) à une véritable confrontation durant laquelle "F" insulte, frappe et dévoile à son mari ses véritables sentiments d'insatisfaction et d'amertume refoulés depuis bien longtemps.

Cependant, la rupture ne se fait pas hâtivement, elle se prépare progressivement dans un climat exacerbant de tension, de dénigrement et de mépris de la part de "H" et sa famille, parallèlement à un soutien sans précédent que "F" reçoit de sa famille d'origine : "F" s'est sentie assez réconfortée pour prendre cette décision et surtout ne pas y renoncer.

¹² "F" tentait d'expliquer ses réactions par les propos suivants : « ... c'était plus fort que moi...je l'aimais trop... je n'imaginai pas ma vie sans lui ...quoi qu'il fasse je ne pouvais pas le quitter... ».

Lors de sa dernière visite chez ses parents¹³, "F" raconte à sa mère ainsi qu'à ses sœurs "les horreurs" qu'elle vivait continuellement au sein de son couple sans tenter de les rassurer sur l'état de sa relation avec "H", ni de minimiser les faits comme elle l'a toujours fait. Pour la première fois, elle leur dévoile malgré la honte, les violences sexuelles que "H" lui faisait subir durant toutes ces années de mariage. Heurtées par les déclarations de "F", ses sœurs l'incitent à mettre fin à ses souffrances en refusant dorénavant ces pratiques sexuelles¹⁴ et toutes formes de mauvais traitement, qu'elles émanent de son conjoint ou de sa belle-famille.

Ces confessions ont permis à "F" de procéder à une réévaluation de sa vie conjugale et d'admettre l'ampleur des conséquences qu'elle supportait sans pour autant les considérer. Elles ont été à l'origine d'un "revirement cognitif" décisif¹⁵, qui a précipité la rupture.

"F" s'est donc sentie largement soutenue par tous les membres de sa famille, y compris son père qui s'est occupé volontairement des procédures de divorce et a accompagné sa fille le long de cette démarche, ce qui a certainement encouragé "F" à rompre définitivement la relation abusive.

¹³ Le jour même de sa dispute définitive avec "H", cette visite a d'ailleurs été derrière le fait que "F" emmène sa fille chez le médecin à la place de sa belle-mère qui aurait pris le rendez-vous comme on l'a déjà évoqué auparavant.

¹⁴ Prohibées rappelons-le par la religion, et qui rendaient donc "F" coupable d'un péché qui lui pesait beaucoup, depuis le début de son mariage.

¹⁵ Notamment sur le plan des attributions de causalité et de responsabilité transformées d'internes (relatives à sa personne et à son incompetence à remplir son rôle d'épouse), réversibles (« ...il va certainement changer avec le temps... ») à externes (relatives à "H" et sa belle-famille), immuables (« ...il n'a été et ne sera jamais quelqu'un de normal... »).

En somme, les deux conjoints reproduisaient des comportements amplement gratifiés et socialement renforcés. Si le cycle de reproduction des modèles comportementaux issus d'apprentissages antérieurs n'a pas été brisé et si la transmission d'une vulnérabilité à la violence et à la victimisation dans une relation conjugale a été assurée, c'est parce que mari et femme ont constaté par des expériences concrètes au sein de leur propre couple, "les avantages" de tels comportements.

Les schémas dysfonctionnels sur la violence dans le contexte familial et plus particulièrement au sein du couple, les rôles sexuels, la communication et la nature des interactions entre conjoints ; les attitudes favorables et tolérantes à l'égard de la violence conjugale ; les biais attributifs de causalité et de responsabilité ; ont façonné l'interprétation que chaque conjoint donnait aux événements quotidiens.

Orientée vers un mode primaire de traitement de l'information, leurs interprétations des situations motivaient plus que les situations elles-mêmes, leurs réactions respectives, qui se perpétuaient dans un cycle "infernale" de violence-victimisation, jusqu'au jour où la réalité n'était plus perçue de la même manière.

CONCLUSION GENERALE :

Nous avons tenté à travers ce travail de recherche de cerner les violences dont sont victimes les femmes en contexte conjugal. Nous avons cherché à comprendre le fonctionnement psychique de la femme victime, mais également de l'homme auteur de violence conjugale, selon une perspective cognitive qui nous a permis d'appréhender les éléments actuels et antérieurs du traitement de l'information chez les deux conjoints sujets de notre recherche et de se représenter ainsi, ne serait-ce que partiellement, le fonctionnement cognitif à ses trois niveaux (schémas, processus et événements cognitifs) chez un couple vivant une situation de violence conjugale.

L'articulation entre données cliniques et cadre théorique a été assurée par une méthode qualitative purement clinique et propre à l'approche cognitive qui, guidée par les modèles explicatifs issus des théories de la violence conjugale, nous a permis de faire ressortir (dans les limites des données fournies par la jeune femme "F") les éventuels facteurs de déclenchement, de maintien et de prédisposition impliqués dans les situations de violence conjugale, chez l'un et l'autre conjoint.

On a donc pu constater, à l'image de ce couple, que les comportements problématiques des deux conjoints représentaient en réalité des réponses dysfonctionnelles à des situations ambiguës ou conflictuelles, qui mal évaluées et mal gérées, donnaient lieu à des réactions cognitives, émotionnelles et comportementales exagérées et inadéquates de la part des deux conjoints. Ces réactions se reproduisaient sans cesse, car elles étaient source de "bénéfices" considérables, et pour l'auteur et pour la victime des violences conjugales.

Ceci, nous a également dévoilés, de manière plus ou moins précise, les facteurs cognitifs inhérents au traitement de l'information, qui permettaient à "F" et à son conjoint de donner sens à toute situation relationnelle et d'y réagir comme ils l'ont fait tout au long de leur mariage.

On arrive ainsi, à mieux cerner le fonctionnement psychique des femmes victimes et des hommes auteurs de violence conjugale et de relever l'importance des facteurs cognitifs dans l'apparition et le maintien de ce type d'interactions dysfonctionnelles.

Sous-tendu par un traitement de l'information sociale problématique et des croyances relationnelles dysfonctionnelles, le sens que donnait chacun des deux conjoints aux divers événements ayant eu lieu au cours de leur mariage, entraînait et maintenait un cycle de violence conjugale, qui prit fin une fois l'interprétation des faits n'était plus la même.

Rendre les couples impliqués dans des interactions violentes, conscients de ces cognitions qui guident et façonnent leurs interprétations de la réalité et donc leurs réactions à celle-ci, est à notre avis un grand pas vers la modification de ce mode dysfonctionnel d'interaction et une véritable perspective dans le traitement du phénomène de violence conjugale.

BIBLIOGRAPHIE

- Akoun, A., et Ansart, P. (Eds.). (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Le Robert Seuil.
- Alexandre, B. (2005). L'étude de cas. Dans Samacher, R. (Ed.), *Psychologie clinique et psychopathologie* (2^{ème} éd.) (pp. 359-394). Paris : Bréal.
- Andro, A., et Jaspard, M. (2008). *Violences et genre*. Paris : Institut national d'études démographiques.
- Appel, A.E., & Holden, G.W. (1998). The co-occurrence of spouse and physical child abuse: A review and appraisal. *Journal of Family Psychology*, 12(4), 578-599.
- Arbisio, C. et al. (2001). *La psychologie clinique. Tome 1 : individu, sujet et société*. Paris: Bréal.
- Baucom, D.H., & Epstein, N.B. (1990). *Cognitive-behavioral marital therapy*. New York: Brunner/Mazel.
- Baucom, D.H., Epstein, N.B., Kirby, J.S., & LaTaillade, J.J. (2010). Cognitive-behavioral couple therapy. In Dobson, K.S (Ed.), *Handbook of cognitive-behavioral therapies* (3rd ed.) (pp. 411- 444). New York: The Guilford Press.
- Beck, A.T. (2002). *Les prisonniers de la haine: les racines de la violence* (traduction de Cottraux, J, Dupont, H et Millierey, M). Paris: Masson.
- Beck, A.T. (2010). *La thérapie cognitive et les troubles émotionnels* (1^{ère} éd.) (traduction de Pascal, B). Bruxelles : De Boeck.
- Beck, A.T., Ruch, A.J., Shaw, B.F., & Emery, G. (1979). *Cognitive therapy of depression*. New York: The Guilford Press.

- Bernier, D., Bérubé, J., Hauteceur, M., Pagé, G. (2005). *Intervenir en violence conjugale : la démarche d'une équipe interdisciplinaire en périnatalité*. Collection Études et Analyses, no 33. Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Bradbury, T.N., & Fincham, F.D. (1992). Attributions and behavior in marital interaction. *Journal of personality and social psychology*, 63(4), 613-628.
- Bradbury, T.N., & Fincham, F.D. (1993). Assessing dysfunctional cognition in marriage: A reconsideration of the relationship belief inventory. *Psychological assessment*, 5(1), 92-101.
- Brown, T.G. et al. (1999). *Toxicomanie et violence conjugale : Recension des écrits et état de la situation au Québec* (traduction de Lalancette, M). Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Cerclé, A., et Somat, A. (2005). *Psychologie sociale : cours et exercices* (2^{ème} éd.). Paris : Dunod.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale: Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec: Presses de l'université du Québec.
- Chamberland, C., Léveillé, S., et Trocmé, N. (Eds.). (2007). *Enfants à protéger, parents à aider*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Cottraux, J. (2000). *Thérapies cognitives*. EMC (Editions scientifiques et médicales Elsevier), Psychiatrie, 37-820-A-50, 2000, 6pages.
- Cottraux, J. (2004). *Les thérapies comportementales et cognitives* (4^{ème} éd.). Paris : Masson.
- Cottraux, J. (2011). *Les psychothérapies comportementales et cognitives* (5^{ème} éd.). Paris : Elsevier Masson.
- Cottraux, J. et Blackburn, I.M. (2006). *Psychothérapies cognitives des troubles de la personnalité* (2^{ème} éd.). Paris : Masson.

- Coutanceau, R. (2006). *Auteurs de violences au sein du couple : Prise en charge et prévention*. Paris : La documentation française.
- CRASC. (2006). *Violences envers les femmes en Algérie : Enquête nationale de prévalence : Analyse des résultats*. Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine.
- Dattilio, F.M. (2010). *Cognitive-behavioral therapy with couples and families: A comprehensive guide for clinicians*. New York: The Guilford Press.
- Dutton, D.G. (2007). *The abusive personality: Violence and control in intimate relationships* (2nd ed.). New York: The Guilford Press.
- Dutton, D.G., & Painter, S. (1993). Emotional attachments in abusive relationships: A test of traumatic bonding theory. *Violence and Victims*, 8(2), 105–120.
- Elayli, R. (2009). L'analyse fonctionnelle. Dans Deneux, A., Poudat, F.X., Servillat, T., et Vénisse, J.L (Eds.), *Les psychothérapies : Approche plurielle* (pp. 167-183). Paris : Elsevier Masson.
- Epstein, N.B., Baucom, D.H., et Wright, J. (2008). L'évaluation et la modification des cognitions en thérapie conjugale. Dans Wright, J., Lussier, Y., et Sabourin, S (Eds.), *Manuel clinique des psychothérapies de couple* (pp. 313-358). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Fernet, M. (2005). *Amour, violence et adolescence*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Fincham, F.D., Bradbury, T.N., & Scott, C.K. (1990). Cognition in marriage. In Fincham, F.D., & Bradbury, T.N (Eds.), *The psychology of marriage: Basic issues and applications* (pp. 118-149). New York: The Guilford Press.

- Fincham, F.D., Bradbury, T.N., Arias, I., Byrne, C.A., & Karney, B.R. (1997). Marital violence, marital distress, and attributions. *Journal of family psychology, 11*(3), 367-372.
- Fischer, G.N. (2003). *Psychologie des violences sociales*. Paris: Dunod.
- Gelles, R.J. (1997). *Intimate violence in families* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Gosling, P. (Ed.). (1996). *Psychologie sociale : Tome 1 : L'individu et le groupe*. Paris: Bréal.
- Henderson, A.J.Z., Bartholomew, K., & Dutton, D.G. (1997). He loves me; he loves me not: Attachment and separation resolution of abused women. *Journal of Family violence, 12*(2), 169-191.
- Henderson, A.J.Z., Bartholomew, K., Trinke, S.J., & Kwong, M.J. (2005). When loving means hurting: An exploration of attachment and intimate abuse in a community sample. *Journal of Family violence, 20*(4), 219-230.
- Henrion, P. (2001). *Les femmes victimes de violences conjugales : Le rôle des professionnels de santé*. Paris : La documentation française.
- Holtzworth-Munroe, A., & Stuart, G.L. (1994). Typologies of male batterers: Three subtypes and the differences among them. *Psychological Bulletin, 116*(3), 476-497.
- Johnson, P.M. (2008). *A typology of domestic violence*. Lebanon, NH: University Press of New England.
- Jordan, C.E., Nietzel, M.T., Walker, R., & Logan, T.K. (2004). *Intimate partner violence: A clinical training guide for mental health professionals*. New York: Springer publishing company.

- Kaufman Kantor, G., & Jasinski, J.L. (1998). Dynamics and risk factors in partner violence. In Jasinski, J.L., & Williams, L.M (Eds.), *Partner violence: A comprehensive review of 20 years of research* (pp. 1-43). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Kruttschnitt, C., McLaughlin, B.L., & Petrie, C.V. (Eds.). (2004). *Advancing the federal research agenda on violence against women*. Washington, DC: The National Academies Press.
- Kruttschnitt, C., & Macmillan, R. (2006). The violent victimization of women: A life course perspective. In Heimer, K., & Kruttschnitt, C (Eds.), *Gender and crime: Patterns in victimization and offending* (pp. 139-170). New York: New York University Press.
- Laroche, D. (2005). *Prévalence et conséquences de la violence conjugale envers les hommes et les femmes*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Laroche, D. (2007). *Contexte et conséquences de la violence conjugale envers les hommes et les femmes au Canada en 2004*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Laughrea, K., Bélanger, C., et Wright, J. (1996). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? *Santé mentale au Québec*, 21(2), 93-116.
- Lavarde, A.M. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie* (1^{ère} éd.). Bruxelles : De Boeck.
- L'Huillier, J. (2004). Couples et vies différents, violences différentes ? Dans Marc, B (Ed.), *Maltraitements et violences* (pp. 115-145). Paris : Masson.
- Lindsay, J., et Clément, M. (1998). La violence psychologique : Sa définition et sa représentation selon le sexe. *Recherches féministes*, 11(2), 139-160.
- Mahoney, P., & Williams, L.M. (1998). Sexual assault in marriage: prevalence, consequences, and treatment of wife rape. In Jasinski, J.L., & Williams, L.M (Eds.), *Partner violence: A comprehensive review of 20 years of research* (pp. 113-162). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Nicarthy, G. (2004). *Getting free* (4th ed.). Emeryville, CA: Seal Press.

Nicarthy, G., & Davidson, S. (2006). *You can be free*. Emeryville, CA: Seal Press.

OMS. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève.

Parent, C., et Coderre, C. (2004). Paradoxes des théories féministes sur la violence contre les conjointes. *La revue nouvelle*, (11), 36-45.

Rondeau, G., Brodeur, N., et Carrier, N. (2001). L'intervention systémique et familiale en violence conjugale : Fondements, modalités, efficacité et controverses. *Collection Études et Analyses*, no 16.

Roy, B., et Rondeau, G. (1997). Le contrôle exercé sur la conjointe : Comparaison de quatre groupes d'hommes. *Criminologie*, 30(2), 47-65.

Santé Canada. (2000). *Programmes de counseling pour les hommes violents dans les relations intimes : Questions et réponses pour les praticiens de la santé, des services sociaux et des systèmes de justice pénale*. Ottawa : Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Walker, L.E.A. (2009). *The battered woman syndrome* (3rd ed.). New York: Springer publishing company.

Wiehe, V.R. (1998). *Understanding family violence*. Thousand Oaks, CA: Sage publications.